

SANTÉ DU PRÉSIDENT

Le Président Tebboune sur la voie de la guérison, regagnera le pays dans les tout prochains jours

P. 24

ATTAQUE TERRORISTE AU NIGERIA

L'Algérie condamne vigoureusement l'attaque terroriste contre des agriculteurs

P. 24

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

Belhimer : "l'Algérie fait l'objet d'un flot ininterrompu d'agressions verbales qui nous parviennent de France"

P. 4

MESURES DE LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Le confinement partiel à domicile élargi à 34 wilayas

Les mesures de confinement partiel à domicile de 20h à 5h le lendemain ont été élargies à 34 wilayas pour une durée de 15 jours à compter de mercredi 2 décembre 2020 et ce, dans le cadre de la préservation de la santé des citoyens visant à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (COVID-19), a annoncé lundi un communiqué des services du Premier ministre. Les wilayas concernées par ces mesures de confinement sont Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaïa, Biskra, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj, Bou Arréridj, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza et Aïn Temouchent, note la même source.

P.p 3-24

DKnews/APS



ANP

Said Chanegriha en visite à la Base Centrale Logistique à Béni-Merrad

P. 24

ZONES D'OMBRE

Merad : "plus de 184 milliards de DA pour 12.489 projets de développement"

P. 6

ENIEM DE TIZI-OUZOU

Arrêt technique des activités

P. 6

SANTÉ

VESSIE
Comment en prendre soin au quotidien

P.p 12-13

FOOTBALL

ANGLETERRE
Benrahma signe sa deuxième passe décisive avec West Ham

P. 21



59^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'APS

Poursuite du processus de modernisation et d'adaptation au numérique

P. 16

VIEUX BÂTI

Plus de 380.000 bâtisses expertisées (CTC)

P. 2

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

17 morts et 1078 blessés en une semaine



Dix-sept (17) personnes ont trouvé la mort et 1078 autres ont été blessées dans 963 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 22 au 28 novembre à travers le pays, selon un bilan hebdomadaire rendu public mardi par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen avec trois morts et quarante blessés suite à trente-cinq accidents de la route, note la même source.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 469 opérations de sensibilisation à travers les 48 wilayas du pays pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation sociale.

Les unités de la Protection civile ont mené, dans le même cadre, 579 opérations de désinfection générale à travers les 48 wilayas, touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, ajoute le même bilan.

CHERCHELL (TIPASA)

Arrestation d'un gardien d'école et saisie de près de 800g de kif traité



Un gardien d'une école primaire a été arrêté par la police judiciaire de Cherchell (Tipasa) qui a saisi près de 800 g de kif traité, que le mis en cause a caché à l'intérieur de l'établissement scolaire où il travaille, a indiqué, lundi, la sûreté de wilaya dans un communiqué.

Selon le document de la cellule de presse de la sûreté de wilaya de Tipasa, les éléments de la 1ère sûreté urbaine de la sûreté de daïra de Cherchell, ont procédé dans le cadre des efforts de lutte contre le trafic de drogues, à l'arrestation d'un gardien d'une école primaire et de son complice, en possession d'une quantité considérable de drogues.

Agissant sur renseignements faisant état qu'un gardien d'une école primaire dissimulerait des drogues à l'intérieur de l'établissement où il travaille, une perquisition a été menée au sein de l'établissement concerné.

La fouille d'une chambre affectée aux gardiens s'est soldée par la découverte et la saisie de 764,8 g de kif traité, est-il ajouté de même source.

Durant son interrogatoire, le gardien d'école a admis les faits qui lui ont été reprochés, tout en dénonçant son complice, qui a été lui aussi arrêté.

Une procédure judiciaire pour "possession de drogues (kif traité) en vue de sa commercialisation" a été instruite à leur encontre.

Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Cherchell, ils ont été placés sous mandat de dépôt.

VIEUX BÂTI

Plus de 380.000 bâtisses expertisées (CTC)



Le Centre de Contrôle technique de construction (CTC) a expertisé plus de 380.000 bâtisses dans le cadre des opérations de rénovation du vieux bâti lancées par les autorités durant les 20 dernières années, a indiqué, lundi à Alger, le PDG du Centre, Boumediène Oukaci.

Les opérations d'expertise ont concerné le vieux bâti des grandes villes notamment celles d'Alger, Annaba, Oran, Constantine et Skikda, a précisé M Oukaci, lors d'une rencontre interministérielle sur les changements climatiques et l'efficacité énergétique, organisée par le ministère de la Transition Énergétique et des Énergies Renouvelables.

Outre le travail d'expertise, la mission du CTC consiste également à aider les bureaux d'études pour trouver des solutions de rénovation structurelles résistantes aux aléas tels que les séismes.

Mais sur le plan écologique, l'intervention du CTC est "malheureusement limitée", a regretté son PDG.

Et ce, "malgré les capacités du Centre à apporter des solutions écologiques en matière d'isolation thermique".

Pour une meilleure intervention sur ce volet, M Oukaci recommande l'élaboration de cahiers de charge relatifs aux travaux de rénovation imposant un travail respectueux de l'environnement.

"Il faut travailler préalablement sur les cahiers des charges afin de permettre au CTC de d'avoir plus de prérogatives et d'apporter son savoir-faire en la matière", a-t-il préconisé. "Nous avons la technicité et les matériaux de qualité adéquat", a-t-il insisté, ajoutant que, pour le parc de logement neuf, le CTC, sur instruction du gouvernement, intervient sur le contrôle de conformité thermique.

M'SILA - COVID-19

30 millions DA pour l'acquisition de l'oxygène médical



Les services de la wilaya de M'sila viennent d'octroyer courant cette semaine un montant de 30 millions DA pour l'acquisition de l'oxygène médical au profit des établissements hospitaliers impliqués dans la lutte contre le Covid-19, a-t-on appris lundi auprès de ces services.

Ce montant a été mobilisé du budget de wilaya 2020 dans le cadre des mesures visant à faire face à l'augmentation des cas de Covid-19 ayant atteint durant ce mois de novembre 321 dans la wilaya, ont précisé les mêmes services qui ont souligné que cette enveloppe sera répartie aux établissements de M'sila, Boussaâda, Sidi Aïssa, Ain el Melh, Magra, Bensrouir et à la maternité Slimane Amirat qui totalisent ensemble 692 lits.

La même source a rappelé que la dotation en équipements de l'unité de dépistage du Covid-19 de M'sila a permis d'augmenter à 200 le nombre de tests quotidiens.

Des structures de la jeunesse et des sports et de la formation professionnelle et des hôtels ont été réquisitionnées à titre anticipatif pour palier à une éventuelle saturation des capacités d'accueil des établissements hospitaliers, est-il indiqué.

MOSTAGANEM

Découverte d'un dauphin échoué sur la plage de Sidi Abdelkader



Un dauphin a été découvert échoué à la plage de Sidi Abdelkader sur le littoral-est de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la protection civile. Le dauphin, rejeté par les vagues dimanche sur la plage de Sidi Abdelkader à l'ouest de la commune d'Achaacha (80 km à l'est de Mostaganem), fait environ deux mètres de long et pèse plus de 30 kilogrammes, a-t-on indiqué. Ce mammifère marin, trouvé en état de décomposition, a été enlevé et enterré suivant les procédures légales et administratives en vigueur dans de tels cas afin de préserver la santé publique et l'environnement. Il s'agit du deuxième cas du genre en l'espace de deux semaines après la découverte d'un dauphin en décomposition sur la plage de Chellif à l'est de Mostaganem, le 18 novembre en cours.

EL TARF

2 ans de prison ferme à l'encontre de 3 dangereux dealers d'El Kala

Trois (03) dangereux dealers dont deux issus d'une même famille ont été condamnés en comparution immédiate devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'El Kala (El Tarf) à deux ans de prison ferme assortis d'une amende, a-t-on appris lundi auprès du chargé de la communication de la sûreté de wilaya. Exploitant une information faisant état de trafic de drogue au niveau de la ville d'El Kala où un individu, chauffeur de taxi de son état, s'adonnait à la commercialisation de la drogue avec la complicité de deux autres acolytes, les services compétents ont ouvert une enquête qui a permis d'identifier les présumés coupables, a indiqué le commissaire principal Mohamed Karim Labidi.

Le principal mis en cause, un récidiviste, a été appréhendé en flagrant délit à bord de son véhicule, a-t-il ajouté, précisant que ce dernier a dénoncé ses complices. Les deux acolytes de ce dealer qui activait au niveau de la daïra d'El Kala ont été arrêtés et écroués pour trafic de drogue, a souligné le commissaire principal Labidi.

RELIGION - PERSONNALITÉS

Décès de l'ancien archevêque d'Alger Henri Teissier

L'ancien archevêque d'Alger, Monseigneur Henri Teissier est décédé mardi à Lyon (France) à l'âge de 91 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né le 21 juillet en 1929 à Lyon, Henri Teissier est un évêque catholique franco-algérien.

Ordonné prêtre pour le diocèse d'Alger en 1955, il est nommé évêque d'Oran par le Pape Paul VI en 1972, avant de devenir par la suite Archevêque Coadjuteur pour le Cardinal Duval à Alger depuis 1980, puis Archevêque d'Alger en 1988. Profondément attaché à l'Algérie, dont il obtient la nationalité en 1966, il est attaché au dialogue inter-religieux. Lors d'une Conférence-débat sur les religions monothéistes intitulée "Paix et tolérance", Mgr Teissier disait que le terme "Salam" constitue l'un des fondements du christianisme, soulignant que l'Islam, le Christianisme et le Judaïsme sont certes trois religions différentes, mais ont une source et une finalité commune, à savoir le bonheur de l'humanité.

Le défunt qui a longtemps vécu à Tlemcen (Ouest d'Alger), sera inhumé en Algérie, selon les mêmes sources.

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Commerce : prorogation pour 15 jours des mesures de fermeture de certaines activités

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a décidé la prorogation, pour 15 jours, de la fermeture de certaines activités commerciales au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19), a indiqué lundi un communiqué des services du PM.

Il a été ainsi décidé la prorogation de la mesure de fermeture, pour une période de 15 jours, des marchés de ventes des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national.

De même, M. Djerad a décidé la prorogation de la mesure de fermeture, pour 15 jours et dans les 34 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités des salles omnisports et des salles de sport, des lieux de plaisance, de détente, des espaces récréatifs et de loisirs et des plages, des maisons de jeunes et des centres culturels, selon le communiqué.

Le Premier ministre a également décidé la prorogation de la mesure de limitation, pour 15 jours et dans les 34 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de quinze (15) heures.

Il s'agit du commerce des appareils électroménagers, du commerce d'articles ménagers et de décoration, du commerce de literies et tissus d'ameublement, du commerce d'articles de sport, du commerce de jeux et de jouets, des lieux de concentration de commerces, des salons de coiffure pour hommes et pour femmes ainsi que des pâtisseries et confiseries. Les

cafés, restaurations et fast-food limitent leurs activités uniquement à la vente à emporter et sont également soumis à l'obligation de fermeture à partir de 15 heures, selon le communiqué. Toutefois, les walis pourront "procéder à leur fermeture immédiate en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19". M. Djerad a aussi décidé la prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de

contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants. Ces décisions viennent en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire.



TRANSPORT AÉRIEN

Djerad: "levée de la suspension des vols domestiques dès dimanche"

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a décidé la levée, dès dimanche 6 décembre, de la mesure de suspension des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, a annoncé lundi un communiqué des services du PM.

Cette mesure concernera la totalité des dessertes de vers les wilayas du sud du pays et, dans une première étape, 50% des vols desservant celles du nord du pays, précise le communiqué. La décision vient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire, souligne la même source.

La levée de la mesure de suspension des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique "demeure tributaire de la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des avions, élaborés sur la base des recommandations des autorités de l'aviation civile et adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19)", note le communiqué.

A ce titre, les compagnies nationales de transport aérien sont chargées de multiplier les campagnes d'information en direction des usagers sur les mesures de prévention et de protection contenues dans les protocoles sanitaires et exigées pour les opérations d'embarquement et de transport.

Ouverture des mosquées ayant une capacité supérieure à 500 fidèles à compter du 2 décembre

Le Gouvernement a décidé, lundi, l'ouverture des mosquées ayant une capacité supérieure à 500 fidèles et ce, dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

"L'ouverture des mosquées ayant une capacité supérieure à 500 fidèles s'effectue par arrêté du wali, affiché à l'entrée des mosquées. Elle sera applicable à compter du mercredi 2 décembre 2020", souligne la même source précisant que cette décision intervient "en continuité de la démarche d'ouverture des mosquées de manière graduelle, progressive et contrôlée, observée par les pouvoirs publics", est-il noté. La même source souligne que le Gouvernement a relevé une "bonne application" des mesures de prévention et de protection édictées au niveau des mosquées autorisées à accueillir les fidèles

(d'une capacité de plus de 1.000 fidèles) et une "discipline exemplaire" des citoyens qui ont veillé constamment au respect de toutes les mesures barrières (distanciation sociale, port obligatoire du masque, tapis personnel, mesures d'hygiène...).

Selon le communiqué, l'ouverture programmée des mosquées doit se faire sous le contrôle et la supervision des directeurs de wilaya des affaires religieuses et des walfs, à travers les fonctionnaires de la mosquée et les comités des mosquées, et ce en étroite coordination avec les services de la protection civile et des APC et le concours des comités de quartiers et du mouvement associatif local.

Il est relevé également que les walis peuvent, en outre, "prendre des mesures de prévention et de protection, en tant que de besoin, par arrêté et procéder à des inspections inopinées" pour s'assurer de l'observation du dispositif mis en place. La décision de l'ouverture

des mosquées entre dans le cadre des nouvelles mesures au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19), décidées par le Premier ministre Abdelaziz Djerad, en application des instructions du Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire.

Ces mesures s'inscrivent dans la même démarche engagée par les pouvoirs publics, basée sur la prudence, la progressivité et la flexibilité. Elles visent à préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (COVID-19) et seront adaptées, à chaque fois que de besoin, en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique.

RÉOUVERTURE DES MOSQUÉES Les campagnes de nettoyage lancées (ministère)

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé lundi dans un communiqué l'organisation demain mardi de campagnes de nettoyage et de désinfection des mosquées concernées par la réouverture mercredi prochain. "La direction de l'Orientation religieuse et de l'enseignement coranique a émis une instruction destinée aux directeurs des Affaires religieuses de wilayas pour coordonner les efforts avec les walis de la République dans le cadre de l'organisation de campagnes de nettoyage et de désinfection des mosquées concernées par la réouverture à compter de mercredi 02/12/2020", a précisé la même source. Les services des Affaires religieuses ont rappelé impérativement "de faire respecter le même protocole sanitaire appliqué dans les mosquées ouvertes préalablement". Ces décisions interviennent en application du communiqué rendu public par les services du Premier ministre dans le volet "ouverture progressive des mosquées, car le Gouvernement a relevé une bonne application des mesures de prévention et de protection édictées au niveau des mosquées autorisées à accueillir les fidèles et une discipline exemplaire des citoyens qui ont veillé constamment au respect de toutes les mesures barrières", rappelle la même source. Le Gouvernement a décidé de l'ouverture des mosquées ayant une capacité supérieure à 500 fidèles et ce, dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus.

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

Le Conseil consultatif de l'UMA condamne une ingérence caractérisée

Le Conseil consultatif de l'Union du Maghreb arabe (UMA) a réitéré, lundi, sa "ferme" condamnation d'une "ingérence caractérisée et récurrente" du Parlement européen (PE) concernant la situation des libertés et des droits de l'Homme en Algérie, rejetant des "actes irréflectifs" de la part de l'institution législative européenne, indique un communiqué du Conseil.

"La présidence du Conseil consultatif de l'UMA a pris acte de la nouvelle résolution du PE concernant la situation des libertés et des droits de l'Homme en Algérie, par laquelle il signe et persiste dans la politique des deux poids deux mesures et qui s'inscrit dans la continuité de ses deux sinistres résolutions du 30 avril 2015 et du 28 novembre

2019". Condamnant fermement une "ingérence caractérisée et récurrente" dans les affaires internes d'un Etat indépendant et souverain, membre de la communauté internationale, le Conseil consultatif de l'UMA rejette des "actes irréflectifs de la part de cette institution fédérale et législative européenne, qui dénotent des rancœurs et ressentiments des représentants des forces du mal, qui agissent suivant de s'agendas connus, otages d'un passé colonial à jamais révolu. Des actes qui sont contraires aux valeurs du vivre ensemble dans le cadre de la coopération et de la solidarité".

La présidence du Conseil Consultatif de l'UMA a dénoncé également "la position d'une institution fédérale, dont l'incapacité

et l'échec se sont avérés dans l'accomplissement même de sa mission de contribuer à la construction d'une union politique européenne. Mieux encore, ses statuts ne lui confèrent même pas l'initiative législative dans le cadre de sa compétence". "Comment se permettre alors de s'attaquer à un Etat souverain", s'interroge la même source. Le Conseil fustige, en outre, "des positions aveuglées par le désespoir suscité par le changement et la transition en Algérie d'où cette vague de parasitage et de chantage méprisable visant à détourner l'attention de la communauté internationale sur des choses graves, tenues sous silence tant au niveau européen qu'international".

A ce propos, le Conseil relève que cette

position "coïncide avec l'annonce de l'Algérie de sa détermination et de sa volonté de réviser les accords d'association avec l'Union européenne afin de préserver ses intérêts nationaux, d'une part, et avec son adhésion au processus de règlement dans de nombreux foyers de tension et zones de conflit, au service de sa sécurité nationale et de la paix et de la sécurité internationales, d'autre part".

La présidence du Conseil consultatif de l'UMA a salué, dans ce cadre, "l'unité du peuple algérien pour la préservation des positions de son pays et de la dignité de ses enfants avides de promouvoir le processus de construction d'une nouvelle ère pour une Algérie prometteuse".

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

Belhimer : "l'Algérie fait l'objet d'un flot ininterrompu d'agressions verbales qui nous parviennent de France"

L'Algérie fait l'objet d'un flot ininterrompu d'agressions verbales qui nous parviennent de France", a affirmé, lundi à Alger, le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, suite à la résolution du Parlement européen (PE) sur la situation des droits de l'Homme en Algérie.

"Ces agressions empruntent plusieurs canaux : le Parlement européen, les ONG et leurs rares relais médiatiques et politiques locaux ainsi que les réseaux sociaux et leurs +influenceurs+ parisiens", a-t-il précisé dans une déclaration à l'APS.

Citant le poète russe, Maïakovski, qui, a-t-il dit, "nous indiquait au siècle dernier, de si belle manière, l'attitude à prendre dans certaines situations: +Je ne mords pas à l'ordure, à l'appât de basses fredaines", il a estimé qu'"une fredaine est définie par le dictionnaire comme +un écart de conduite, une folie de jeunesse, une frasque+, je dirais aussi +une vulgarité+ pour décrire le flot ininterrompu d'agressions verbales qui nous parvient de France".

Pour le ministre "ce n'est pas la première fois que des lobbies évoluant au sein du Parlement européen tentent vainement d'épingler l'Algérie sur le registre des droits humains et des libertés individuelles, en pondant des résolutions similaires qui, au fil du temps, deviennent ennuyeuses et provoquent un sentiment de +déjà vu+". Il a déclaré, à ce sujet: "c'est devenu presque un marronnier qui se répète chaque fin d'année. Une sorte de cadeau de Noël ou de +service fait+ à l'adresse des commanditaires qui tirent les ficelles de ces lobbies".

Il a rappelé, dans ce cadre, la résolution de même nature adoptée par le PE l'année passée, affirmant à ce propos, "qu'en novembre 2019, alors que l'Algérie affairée à réussir ses élections présidentielles pour sortir de l'impasse imposée par l'ancien régime, fait l'objet de critiques acerbes et à tort, de la part de parlementaires européens, censés représenter leur peuples au lieu de jouer aux mercenaires".

"L'Algérie vient de se voir de nouveau citée, jeudi 19 novembre 2020, dans un parchemin frappé du sceau de +l'urgence+. Le document en question dresse un tableau des plus sombres de la situation des libertés et droits de l'Homme dans le pays", a encore indiqué le Porte-parole du Gouvernement. Il a ainsi réitéré la réaction du Ministère des Affaires étrangères à ce sujet, dans le passage où il affirmait que "le PE a cru devoir adopter, selon une procédure dite +d'urgence+ pour le moins douteuse, une nouvelle résolution sur la situation en Algérie dont le contenu outrancier se résume à un chapelet d'injures et d'avanies à l'endroit du peuple algérien, de ses institutions et de l'Etat algérien". M. Belhimer a affirmé, en outre, que "le PE va jusqu'à tracer, dans le point 8 de sa résolution, la voie à suivre pour les Algériens: + la transition politique en cours doit garantir le droit de tous les



Algériens, quels que soient leur sexe, leur origine géographique ou ethnique et leur statut socioéconomique, y compris des Berbères, à participer pleinement au processus démocratique et à exercer leur droit de prendre part à la direction des affaires publiques".

"Avons-nous en Algérie un problème d'ordre politique et citoyen spécifique dont le revendication est portée sur l'intégration des +Berbères+ dans la vie politique et la gestion des affaires publiques+, se demande un ami, militant de longue date, qui soupçonne, à juste titre, +des tentatives d'ethnicisation de la vie politique, voire de retribalisation de l'identité à l'ère de la globalisation", a encore noté le ministre. "Les valeurs universelles défendues en grandes pompes par l'UE sont-elles réellement affranchies de l'eurocentrisme?", s'est-il encore interrogé.

Des ONG et des médias participent aux attaques contre l'Algérie

Le ministre a soutenu, à cet égard, que "les ONG et leurs relais médiatiques et politiques locaux ne sont pas en reste de ces agressions".

"Entre +silence+ et +à-plat-centrisme+, comme fort opportunément rappelé par la +une+ d'un quotidien, l'immaturation des groupuscules laïco-démocrates, ultra-minoritaires dans le corps social et arrimés au sacro-saint logiciel atlantiste transitionnel et constituant, ne laisse planer aucun doute sur leur amateurisme politique, même s'ils font grand bruit dans les médias étrangers", a-t-il estimé.

Ces groupuscules, a-t-il poursuivi, "sont encore en attente de la promesse de l'ancien président français de Nicolas Sarkozy: +L'Algérie dans un an, l'Iran dans 3 ans+".

Selon le porte-parole du gouvernement, "le propos est tiré d'une conversation qui a eu lieu entre le président français Nicolas Sarkozy et le président du

Conseil de transition de la Libye en septembre 2011, à l'occasion de la visite de ce dernier en France".

"S'adressant à son hôte, il lui déclara: + patientez et vous verrez ce qui va se passer en Algérie dans un an et l'Iran dans trois+", a-t-il ajouté.

M. Belhimer a expliqué, à ce titre, que "la remise de notre pays sous tutelle ou protectorat français est souvent associée à la disparition de la génération de Novembre comme si elle n'était qu'une brève parenthèse (qui va vite se fermer) de notre histoire contemporaine".

Il a rappelé, à ce propos, qu'"en février 2010, le chef de la diplomatie française, Bernard Kouchner, gourou de nombre d'ONG, est sorti du discours diplomatique conventionnel pour formuler sa prévision fort heureusement toujours suspendue: +La génération de l'indépendance algérienne est encore au pouvoir. Après elle, ce sera peut-être plus simple+.

Le ministre a affirmé, dans ce contexte, que "les relais internes de ces ONG feignent d'ignorer qu'aucun des pays ayant emprunté la voie du processus constituant issu des laboratoires atlantistes n'est sorti indemne de la partition territoriale et de la guerre civile".

"Les bouleversements préfabriqués — exportés principalement par les nouveaux acteurs du droit international que sont les organisations dites non-gouvernementales — révèlent chaque jour davantage leur caractère contre-révolutionnaire. Plus particulièrement en direction de notre pays, des ONG qui ont pignon sur rue à Paris, à Genève ou à Londres, des résidus irrédutibles de l'ex-FIS et des partisans du statu quo ante, parfois à partir de leurs retraites dorées (forcées ou choisies), s'attellent à propager les mots d'ordre de désobéissance civile, de troubles et de recours à la violence pour imposer leur logiciel", a-t-il déploré.

Il en veut pour preuve la réac-

tion de Reporters Sans Frontières à la résolution du Parlement européen et souligne que "ce dernier ne semble pas avoir digéré la récente révision de la constitution algérienne, dont les amendements maintiendraient +l'emprise préjudiciable du pouvoir exécutif sur toutes les institutions y compris le pouvoir judiciaire, ainsi que de dangereuses restrictions aux droits et libertés, et empêchent un réel contrôle indépendant sur les institutions militaires et sécuritaires+".

Il a rappelé, à ce titre, que "RSF n'a rien d'une ONG. Elle est un élément actif de la chaîne d'expression du soft power français à travers le monde, bénéficiant d'ailleurs du soutien, sous une forme ou sous une autre de l'AFD, l'Agence française de développement, de TV5 et de TV5 Monde, chaînes de l'Audiovisuel extérieur français, de Radio France, de la Fondation de France, de l'entreprise publique EDF, du ministère de la Culture, du Conseil de l'Europe, de l'Instrument européen pour la démocratie et des droits de l'Homme (IEDDH) et, aux Etats Unis, de la Fondation Ford, de l'American Express et, surtout, de la NED, la fameuse National Endowment for Democracy, +le cheval de Troie par excellence des révolutions colorées dans le monde, Maghreb et monde arabe en première ligne".

"L'objectif poursuivi en Algérie est on ne peut plus clair: éloigner l'Armée nationale populaire de son rôle historique naturel de protection de l'Etat-nation — seul garant de la souveraineté nationale, du progrès et de la justice sociale", a-t-il affirmé.

Le porte-parole du gouvernement a soutenu qu'il "est plus que certain que si l'Algérie n'avait pas manifesté une forte volonté de revoir l'accord d'association pour mettre fin à un +marché de dupe+ et avait accepté d'aligner le prix de son pétrole à celui de son gaz naturel, jamais ces pseudos parlementaires n'auraient été poussés à écrire de telles contrevérités".

Selon M. Belhimer, "il est également évident que si l'Algérie avait renié une partie de sa souveraineté, acquise grâce à un lourd tribut, en acceptant de devenir la décharge, notamment des voitures diesel européennes, devenues une menace pour l'homme européen et son environnement, car +trop polluantes+, de telles résolutions n'auraient jamais vu le jour".

"C'est parce que l'Algérie campe sur ses nobles positions en faveur des causes justes, à l'instar de celles des peuples sahraoui et palestinien, et refuse toute normalisation avec l'Etat sioniste, très en vogue ces derniers temps, qu'elle fait et fera l'objet d'attaques médiatiques et de critiques de la part de mercenaires de tout bord", a-t-il ajouté.

Il a fait savoir, à ce propos, que "la voie idoine empruntée pour ces attaques est la guerre électronique".

"Un acteur souvent ignoré est derrière le foisonnement de discours de haine, de division et d'appels à la guerre civile: NSO la plus grande société de surveillance israélienne fondée en 2010 par Omri Lavie et Shalev-Hulio, tous deux diplômés de la fameuse unité de renseignement militaire 8200 d'Israël, dont le logiciel espion Pegasus est utilisé par certains gouvernements arabes partisans de la normalisation, notamment le Maroc, pour l'intimidation, la menace ou le discrédit des patriotes sur les réseaux sociaux. Ces derniers sont en proie à une "violence expressive" qui laisse libre cours aux « trolls », expression par laquelle on désigne « les internautes plus ou moins malveillants dont un des objectifs anodin est de "pourrir" des fils de discussion en générant artificiellement des polémiques », a-t-il expliqué.

Plus profondément, a-t-il poursuivi, "le cyberharcèlement émanant d'usines à trolls étrangères, notamment israéliennes ou marocaines - avec le soutien technologique français — s'acharne à faire voler en éclat le tissu social et à déstabiliser notre pays. Au-delà du « trolling » et de l'incivisme ou de l'agressivité comme registre d'expression, le cyber-harcèlement militant d'outre-méditerranée et les discours de haine qu'il propageait à une échelle inquiétante jusqu'à une date récente, est l'expression manifeste d'une ingérence intolérable".

"Le ministre a estimé que "l'émergence, depuis peu, d'une Toile patriotique active et de haute facture professionnelle, a permis de contenir la menace".

"Elle sera soutenue et développée dans des proportions inégalités", a-t-il affirmé.

UNIVERSITÉ ORAN 2

Cap sur le mode d'enseignement à distance

L'enseignement hybride consistant en une alternance d'enseignement en mode présentiel par vagues et en mode enseignement à distance (EAD) est devenu impératif à l'Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.

Les responsables de cet établissement de l'enseignement supérieur veillent ainsi à moderniser le mode d'enseignement universitaire et à prévenir les enseignants et les étudiants des risques de contamination à la Covid-19.

Durant cette pandémie du virus Corona, l'Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed a dû affronter, à l'instar d'autres établissements de l'enseignement supérieur du pays, une situation inédite où l'enseignement à distance s'est avéré la seule alternative pour assurer la continuité pédagogique. Pour Smaïn Baskala, recteur de l'Université d'Oran 2, également directeur de la Conférence régionale des Universités dans l'Ouest (CRUO), le mode hybride sera appliqué durant la nouvelle année universitaire, voire pour les deux années à venir. "Nous nous acheminons vers une période où le mode de l'enseignement à distance s'imposera inéluctablement, tant que la situation sanitaire reste telle qu'elle est puisque il nous sera impossible d'appliquer les mesures préventives de la Covid-19 en mode présentiel dans les facultés à grande affluence comme celles des Sciences juridiques, des Sciences économiques et sociales", a précisé à l'APS M. Baskala. Pour lui, le ministère de tutelle a opté pour le mode hybride alternant entre le présentiel et l'enseignement à distance. "A notre niveau, nous avons mis tous les moyens pour assurer le succès du système EAD", a-t-il précisé.

Pour le premier axe de ce mode qu'est le présentiel, l'Université d'Oran 2 appliquera l'enseignement par vagues, à raison

de deux à trois groupes, de 08H00 à 18H00 selon les facultés. A ce niveau, tous les moyens ont été mis en place pour sa réussite, principalement le transport universitaire, a assuré le recteur qui n'exclut pas qu'avec le risque de persistance de cette situation l'enseignement à distance "va s'imposer".

Le système EAD plus qu'une nécessité

Pour permettre également la réussite du deuxième axe de l'EAD, tous les moyens ont également été mobilisés depuis plus d'un mois pour préparer la prochaine année universitaire 2020-2021, dont le coup d'envoi est prévu le 15 décembre prochain.

Un chantier de formation des enseignants sur les techniques d'enregistrement de vidéos destinées à ux étudiants de 1ère année Licence, toutes les branches confondues a été initié. "En l'espace d'un mois seulement, nous avons filmé l'équivalent de plus de trois mois de cours pour les premières années de licence. Nous continuons la préparation d'autres programmes, au fur et à mesure", a souligné le recteur.

Par ailleurs, le libre choix a été donné aux enseignants des autres années universitaires pour entreprendre des actions similaires. Tout le corps enseignant a bénéficié de formations sur l'utilisation des outils les plus simples possibles pour enregistrer les cours, sans avoir recours à un studio d'enregistrement, a-t-il précisé. Des chaînes YouTube, dédiées à chaque faculté, ont été créées. Les liens des cours seront mis incessamment sur la plateforme



de télé-enseignement. Les cours seront lancés, dès le 1er décembre, tandis qu'en mode présentiel, la rentrée universitaire est prévue le 15 décembre. "De grands efforts ont été déployés par les jeunes du centre de calcul de l'Université, ainsi que par des enseignants pour la réussite de ce processus. Ils ont fait tout leur possible pour éviter toute panne, malgré les contraintes, ils ont réussi à trouver les bonnes solutions", a précisé Smaïn Baskala.

L'étudiant au centre des préoccupations

"L'étudiant est l'élément principal de ce processus. Tout a été fait pour qu'il ne manque d'aucun moyen nécessaire à un enseignement à distance réussi", a assuré le premier responsable de l'université Oran 2.

"Nous voulons éviter tout désagrément et dérangement à nos étudiants. Ceux-ci, dès la confirmation de leur inscription, une adresse électronique personnelle leur sera créée avec un identifiant et un mot de passe. Ils seront dotés d'un compte dans la plateforme de télé-enseignement

qui leur seront remis, une fois présenté à leur faculté, ils pourront suivre les cours à distance", a-t-on fait savoir. Les inscriptions se sont également bien déroulées en mode à distance pour limiter les déplacements à l'Université. Il fallait juste que l'étudiant accède à une plateforme dédiée aux inscriptions, s'acquitte des frais d'inscription soit par le biais de la poste ou par la carte bancaire, a expliqué le même responsable.

Une fois l'inscription confirmée et les frais d'inscription réglés, l'établissement reçoit la confirmation sur la plateforme "Progress", une attestation d'inscription et une carte d'étudiant sont remises à l'étudiant, une fois qu'il se présente à sa faculté ou le jour de la rentrée universitaire. Toutefois, dans certaines régions éloignées, les étudiants avaient des difficultés à régler les frais d'inscriptions et à achever leurs inscriptions. La bibliothèque centrale de l'Université et un centre d'inscriptions ont été dédiés à ces opérations pour permettre de respecter les mesures sanitaires à l'accueil des étudiants, a relevé M. Baskala.

BEJAIA

Mise en service d'un nouveau tronçon de la pénétrante Bejaia-Ahnik

Un nouveau tronçon de la pénétrante autoroutière Bejaia-Ahnik (Bouira) a été mis en service lundi portant le parcours total achevé de l'ouvrage à plus de 50 km sur un parcours global du projet fixé à 100 km, a annoncé la wilaya.

Ce nouveau tronçon joint le village agricole de Timezrit à la localité d'Amizour sur une distance de 10 km. Il constitue une section importante du projet, arrivant à un taux d'avancement de l'ordre de 80%. Celui-ci étant déjà opérationnel sur une distance de 50 km et réparti sans discontinuer entre Ahnik et Akhnaq (Seddouk). Alors que, seulement une douzaine d'ouvrages entre akhnaq et Bejaia sont achevés

sur un total comprenant exactement 21 unités dont les fameux tunnels de Sidi-Aich, avérés être un véritable nœud gordien.

Désormais, les deux galeries, mises en jonction depuis juin dernier sont au bout de leur peine. L'une est en phase de bétonnage et l'autre en parachèvement de son creusement. Il lui reste, selon les techniciens en place une centaine de mètres, étalés sur un parcours d'une distance de plus de 1.600 mètres. Sur le lot route, il reste encore deux sections à réaliser. L'une devant joindre Amizour à Oued-Ghir (10 km) et l'autre devant rallier Oued-Ghir au port de Bejaia (10 km), soit un

total de 20 km, étalés sur un parcours accessible, mais sujet, cependant, à des oppositions de particuliers. L'inauguration de cette nouvelle section constitue une bonne nouvelle pour les automobilistes, non seulement lassés par les embouteillages récurrents rencontrés sur la RN26 et les virages fastidieux traversés à hauteur de la zone d'El-khroub entre Remila et El-kseur, considéré comme une zone thrombose. Des bretelles y sont aménagées pour leur permettre de déborder directement depuis le village agricole de Timezrit vers l'autoroute et selon un parcours paysager, assurément l'un des plus chatoyants de la wilaya.

TLEMCEM

Un nouveau recteur pour l'université Abou Bekr Belkaid

Le docteur Megnounif Abdellatif a été installé lundi dans ses fonctions de nouveau recteur de l'université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen par le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Ghouali Noureddine, en remplacement du Dr Bouchrit Kebir.

Lors d'une cérémonie organisée à l'auditorium de la faculté des Sciences de la vie et de la terre d'Imama, en présence des autorités locales, d'enseignants et de représentants d'organisations étudiantes et des travailleurs, Ghouali Noureddine a remercié l'ancien recteur pour les efforts consentis visant le développement de l'université de Tlemcen, soulignant que "la transition

vers une étape d'enseignement de qualité qui répond aux besoins du contexte socioéconomique est nécessaire et le nouveau recteur doit disposer d'une feuille de route à même de créer une dynamique à laquelle adhère l'ensemble des enseignants, travailleurs et étudiants".

Cette feuille de route, a souligné le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, "doit prendre en compte la situation financière actuelle du pays, tout en inscrivant dans le cadre du programme sectoriel".

Docteur en génie civil, diplômé de l'université de Tlemcen, de l'Université des Sciences et technologie Houari Boumediene

(USTHB d'Alger) et de l'université d'Otava (Canada), Megnounif Abdellatif a fait toute sa carrière à l'université de Tlemcen où il a enseigné depuis 1989 et a occupé plusieurs postes de responsabilité, de chef de cellule pédagogique à chef de département, puis doyen de la faculté de technologie et ensuite vice-recteur chargé des relations extérieures.

Lors de son installation, le nouveau recteur a déclaré à l'APS qu'il oeuvrera pour une "université plus ouverte sur son environnement socio-économique afin de former des étudiants opérationnel dès leur sortie d'université", ajoutant qu'il ambitionne également d'aller vers "une meilleure qualité d'enseignement et une administration participative où toutes les composantes

EL BAYADH

Remise des clés de 1400 logements publics locatifs

Les clés de 1.431 logements publics locatifs au niveau de la nouvelle ville d'El Bayadh ont été remises, lundi, à leurs bénéficiaires. La cérémonie symbolique de remise des clés a été présidée par le wali, Kamel Touchène qui a indiqué à la presse, que cette opération d'attribution représente l'un des plus importants quotas de logements distribués dans la wilaya. Ont été attribués, dans la wilaya d'El Bayadh, 1.701 logements publics locatifs depuis le début de l'année en cours, en plus de 282 aides financières à l'habitat rural, de même que 331 arrêts d'attribution de lots sociaux destinés à l'auto-construction, outre la remise de 2.875 livrets fonciers aux bénéficiaires de lotissements sociaux, a-t-il souligné. Le chef de l'exécutif de la wilaya a fait savoir que le quota global de logements distribués depuis le début de l'année, toutes formules confondues, a atteint 5.189 logements. Il est attendu la distribution d'un autre quota avant la fin de l'année en cours, qui est représenté par 350 logements publics locatifs dans la commune de Bougtob et 381 logements dans la commune de Brezina, a-t-il ajouté. Pour sa part, le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) a indiqué à l'APS, que la commune d'El Bayadh dénombre actuellement un quota de logements publics locatifs en cours de réalisation, estimé à 2.870 unités dont le taux d'avancement des travaux est de 80 pour cent.

NÂAMA

Achèvement des travaux de plus de 1.000 logements avant la fin de l'année

Les travaux de réalisation de 1.095 logements publics locatifs (LPL) dans la wilaya de Nâama seront achevés avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Ce quota d'habitat, réparti entre 278 logements à Nâama, 380 à Mécheria et 437 à Ain Sefra, fait l'objet de travaux d'aménagement externe, a-t-on indiqué, soulignant que l'attribution de ces logements à leurs bénéficiaires est prévue courant du premier trimestre de l'année prochaine. Des comités de dairas s'attellent à l'examen des dossiers et aux enquêtes administratives pour établir les listes définitives des bénéficiaires, a-t-on indiqué. Le wali de Nâama avait insisté, lors de sa dernière visite d'inspection des chantiers des travaux de raccordement des nouvelles cités d'habitation aux différents réseaux, sur l'accélération du rythme pour la livraison des commodités d'accompagnement dans un délai ne dépassant pas la fin d'année en cours. Les services de la wilaya ont annoncé la dotation prochaine de 700 aides à l'habitat rural au titre du programme de développement de l'exercice 2020 en vue de répondre à la demande, particulièrement au niveau des zones d'ombre, et de la wilaya en général. Il est attendu également le lancement d'autres programmes d'habitat ultérieurement ainsi que de nouveaux projets

INDUSTRIE

L'ENIEM de Tizi-Ouzou annonce un arrêt technique d'activités

Un arrêt technique des activités sera observé dès mardi 1er décembre au niveau de l'Entreprise nationale des industries électroménagères (ENIEM) de Tizi-Ouzou pour une période d'un mois, en raison des contraintes financières et d'une rupture de stocks de matière première, a annoncé lundi sa direction générale.

Selon une note sanctionnant la réunion de son Conseil d'administration (CA), l'entreprise indique être "dans l'obligation d'opter pour un arrêt technique d'activité d'une durée d'un mois (du 01 au 31 décembre), et ce, conformément à la convention collective de l'entreprise".

Le CA, réuni dimanche, motive sa décision par "la persistance du blocage de la banque pour l'octroi des crédits nécessaires pour le financement des approvisionnements, la rupture des stocks des matières premières entraînant de fait l'arrêt de la production et l'abrogation de la production de l'électroménager à partir de collections CKD".

Par conséquent, l'ensemble des directeurs ont été instruits d'organiser le départ en congé de leur personnel en veillant au respect de certains critères, en premier lieu, l'épuiement des reliquats des congés annuels, et ensuite, l'octroi d'un congé technique pour le personnel ayant consommé son droit au congé annuel, selon le même document.

Concernant la mise en congé technique, les travailleurs garderont leurs salaires de base augmentés de l'indemnité d'expérience professionnelle ainsi que du maintien des primes et indemnités à caractère familial telle l'indemnité pour salaire unique (ISU).

De même qu'il ne sera pas procédé aux différences retenues mensuelle (prêt social, produit ENIEM, produit UC).

Un service minimum sera, toutefois, assuré durant cette période d'arrêt technique de travail afin de finaliser les travaux à caractère urgent, tel les travaux d'inventaire, de bilan et de gestion de la paie, est-il ajouté dans le document de la direction de l'entreprise.

Contacté par l'APS, le président directeur général (PDG), Djillali Mezouar, a expliqué le recours à cette décision par "la rupture de stock de matière première au niveau de l'ensemble des ateliers", et pointé du doigt "les banques qui ne (leur) fournissent pas de crédits pour l'approvisionnement en matière première".

En février dernier, l'entreprise avait bénéficié d'une autorisation d'achat à l'importation d'un montant de 1,1 milliards DA qui lui a permis, a-t-il expliqué, "d'assurer la production jusqu'à octobre dernier", faisant remarquer, à ce titre, que "la banque a déjà débité l'entreprise de 730 millions DA sur les 1,1 milliard de DA sus-cités avant même l'expiration de l'échéance de 9 mois", contractée dans leur accord. Il a, également, ajouté qu'"un lot de marchandises importé par l'entreprise se trouve bloqué au niveau des douanes en raison de l'absence d'autorisation d'importation et d'exploitation de la matière première en CKD/SKD".

La direction de l'entreprise se réunira à la fin de cette période d'arrêt des activités "pour décider des suites à donner à cette décision selon l'évolution de la situation" a, en outre, précisé M. Mouazer.

ENERGIES RENOUVELABLES

Les projets réalisés jusqu'à 2020

Un bilan des réalisations effectives dans le domaine des énergies renouvelables, établi par le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ), fait ressortir l'installation d'une capacité totale d'environ 411 Mwc jusqu'à 2020.

Selon le premier rapport annuel du CEREFÉ, intitulé "Transition énergétique en Algérie: Leçons, état des lieux et perspectives pour un développement accéléré des énergies renouvelables", dont l'APS a obtenu une copie, l'Algérie a réalisé une capacité de 389,3 Mwc en mode raccordé au réseau et 21,4 Mwc en mode autonome (hors réseau).

L'ensemble des projets réalisés relèvent de programmes initiés par des institutions publiques et sont réalisés sur fonds propres de l'Etat.

Voici la liste des installations de génération d'électricité à base de ressources renouvelables connectées au réseau, réalisées à ce jour : -La centrale pilote hybride (gaz-solaire thermique à concentration) de Hassi-Rmel, dotée d'une capacité de 25 Mwc, mise en service en 2011.

-La centrale pilote à base de solaire photovoltaïque de Gardaïa, d'une capacité de 1,1 Mwc, mise en service en 2014.

-La centrale éolienne de Kabertène à Adrar, d'une capacité de 10,2 Mwc, mise



en service en 2014.

-Les centrales solaires photovoltaïques du programme lancé début 2014 par SKTM, d'une capacité globale de 343 Mwc, mises en service en 2018.

-La centrale photovoltaïque de 10 Mwc de Sonatrach à Bir Rebaa Nord près de Ouargla, mise en service en 2018.

Quant aux réalisations hors réseau, le CEREFÉ a recensé des installations solaires photovoltaïques de production autonome, d'un total de 21.374 Kwc réparties sur 12 secteurs :

-Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire avec 9.146 Kwc.

-Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural avec 4.197 Kwc.

-Le ministère de la Défense nationale a cumulé des capacités avec 3.859 Kwc.

-Le ministère du Transport et des Travaux publics avec 1.721 Kwc.

-Le ministère de la Poste et de la Télécommunication avec 937 Kwc.

-Le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail

familial avec 612 Kwc.

-Le ministère de l'Energie avec 343 Kwc.

-Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville avec 256 Kwc.

-Le ministère des Ressources en Eaux avec 244 Kwc.

-Le ministère de Commerce avec 27 Kwc.

-Le ministère de la Culture avec 20 Kwc.

-Le ministère de l'Enseignement et de la Formation professionnels avec 12 Kwc.

A noter qu'un nouveau programme de développement des énergies renouvelables a été lancé en 2020 avec l'objectif de réaliser une capacité de 16.000 Mwc à l'horizon 2035, et ce, exclusivement à base de solaire photovoltaïque.

Ainsi, 15.000 Mwc sont destinés à être produits par des centrales solaires connectées au réseau électrique national, dont une première tranche de 4.000 Mwc est à réaliser à l'horizon 2024 alors que les 1.000 Mwc restant sont à déployer en mode autonome à l'horizon 2030.

ENERGIE RENOUVELABLE

Le CREFE déplore l'insuffisance de la ressource humaine nécessaire pour accompagner la transition énergétique

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) a déploré dans son premier rapport annuel l'insuffisance de la ressource humaine nécessaire pour accompagner la transition énergétique en Algérie qui ambitionne de s'affranchir de sa dépendance vis-à-vis les ressources conventionnelles.

Selon le rapport du CEREFÉ, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique compte actuellement 1.367 entre chercheurs permanents (437) et enseignant-chercheurs (930) qui activent dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Au vu de ce bilan, le Commissariat estime que "l'Algérie reste loin des effectifs nécessaires de chercheurs pouvant prendre en charge l'ambitieux programme du gouvernement en matière de transition énergétique".

Le CEREFÉ constate, dans ce sens, que la faible attractivité des centres de recherche provoque un "exode massif

des chercheurs permanents vers une carrière purement universitaire et le personnel de soutien à la recherche vers le secteur privé, et ce, "à la moindre occasion".

Face à cette situation, il est impératif de revoir les statuts de "chercheurs permanents" et de "personnel de soutien à la recherche" ainsi que l'organisation du travail des centres en vue d'assurer une meilleure prise en charge et de valoriser une recherche appliquée et adaptée aux exigences du pays, souligne-t-il.

Le CEREFÉ recommande, en outre, de rompre avec les connaissances exclusivement théorique ou fondamentale, estimant que les connaissances techniques et technologiques réelles sont seules garantes de l'émergence d'une industrie créatrice de richesses et d'emplois durables.

Concernant la formation professionnelle, le rapport relève que le nombre des diplômés dans les filières relatives aux énergies renouvelables et

à l'efficacité énergétique a atteint 354 en 2020 alors le nombre des élèves en cours de formation est de 425.

Ces chiffres "restent très loin de la masse critique nécessaire pour accompagner la transition énergétique dans notre pays, notamment concernant les volets énergies renouvelables, efficacité énergétique ainsi que l'ensemble des activités économiques et industrielles qui vont avec", selon le rapport.

Le Commissariat juge ainsi nécessaire de revoir la formation professionnelle dans ces domaines en quantité mais aussi en qualité afin d'assurer un "vivier de main d'œuvre qualifiée avec des aptitudes réelles à suivre les nouvelles dynamiques économique et industrielle".

A noter que la nomenclature de la formation professionnelle en Algérie comporte neuf spécialités en relation avec les énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, encadrées par 93 professeurs.

TRANSPORT

La SNTF mobilisée pour la reprise de ses activités dès que les pouvoirs publics la décident

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) précisé, lundi dans un communiqué, que son personnel administratif et ses agents sur le terrain étaient mobilisés pour reprendre du service dès la prise d'une décision par les pouvoirs publics.

Faisant suite aux informations relayées par certains médias sur les préparatifs de la SNTF à l'effet de reprendre les activités de transport des voyageurs à partir du 15 décembre prochain suite à une correspondance interne du directeur de transport des voyageurs de la SNTF, le communiqué

a précisé que: "la décision de reprendre le trafic ferroviaire revient aux pouvoirs publics sur la base de l'évaluation du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus".

La SNTF a assuré que son personnel était mobilisé en permanence pour préparer et entretenir les trains mais aussi pour mettre en place les mesures sanitaires et préventives nécessaires en prévision de toute décision à cet égard, soulignant que la correspondance interne précitée indiquait également que "ces instructions interviennent en cas de décision éven-

tuelle de retour du trafic des trains de voyageurs, notamment pour le transport des étudiants universitaires".

La SNTF a appelé les médias à obtenir les informations sur cette question qui concerne de larges catégories de citoyens de la source en l'occurrence la direction de la communication de la Société qui demeure à leur service.

Certains médias nationaux et des réseaux sociaux ont rapporté des informations selon lesquelles la SNTF serait en cours de préparation pour reprendre les activités de transport des voyageurs à par-

tir du 15 décembre, sur la base d'une correspondance interne du directeur du transport des voyageurs de la Société adressée à tous ses services compétents.

Cette correspondance consistait uniquement à appelé les services compétents à prendre toutes les mesures afin d'entretenir et de préparer les trains à circuler dans les meilleures conditions tout en respectant les règles de protection sanitaire pour l'accueil des clients dans les meilleures conditions, dès que la décision des pouvoirs publics à cet égard soit prise.

PÉTROLE

Recul des prix après la première journée du sommet Opep+

Les cours du pétrole ont baissé lundi à l'issue de la première journée d'une réunion cruciale de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses partenaires, qui doivent décider de l'avenir de leurs quotas de production.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier, dont c'était le dernier jour de cotation, a perdu 1,22%, à 47,59 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance a cédé 0,4% à 45,34 dollars. Sur l'ensemble du mois de novembre, Brent et WTI ont cependant grimpé de 27%.



Unanimité de l'Opep sur le maintien jusqu'à fin mars 2021 de la production à 7,7 millions b/j

Le ministre de l'Énergie, président de la Conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Abdelmadjid Attar, a fait état lundi de l'unanimité des pays membres de l'Organisation sur la prolongation, jusqu'à fin mars 2021, du plafonnement de la production à 7,7 millions barils/jour à la condition de convaincre les partenaires de l'OPEP d'adopter cette option lors de la réunion prévue demain mardi.

"Il y a une unanimité au niveau des 13 pays membres de l'Opep sur un prolongement du plafonnement actuel de la production à 7,7 millions b/j jusqu'au 1er trimestre de 2021, soit jusqu'à fin mars prochain, au lieu de passer, dès janvier prochain, à 5,8 millions b/j, a fait savoir M. Attar avant le début des travaux de la 180e réunion ministérielle de l'OPEP.

Cette option a été étudiée lors de la réunion de dimanche, a poursuivi le ministre, qui s'est dit, en dépit des réserves de certains pays, optimiste quant à l'approbation de la décision de prolongement du plafonnement, d'après ses échanges téléphoniques avec les diffé-

rents concernés. "La non poursuite des efforts consentis depuis 7 mois par l'Opep constituera une menace pour le marché pétrolier", a-t-il estimé. Pour président de l'Organisation, les pays membres pourront, en cas d'adoption du prolongement, tenir une réunion d'urgence en mars prochain en vue de l'application immédiate du plafonnement convenu dans l'accord portant réduction de la production, soit à 5,8 millions b/j.

Cependant, les pays de l'Opep auront à convaincre leurs dix alliés non membres de l'impératif maintien de la baisse de production pour assurer la stabilité du marché pétrolier et parvenir à un prix supérieur à 48 USD/baril", a ajouté M.

Attar assurant que "la décision finale sera prise lors de la réunion de demain mardi".

L'option de maintenir le plafond actuel de production est motivée par les risques toujours existants en raison des impacts de la COVID-19 sur le marché des hydrocarbures, a-t-il expliqué.

Il a estimé qu'en dépit de l'annonce de vaccins efficaces contre le Coronavirus et

leur possible commercialisation au début de l'année prochaine, la sortie de l'économie mondiale de la stagnation actuelle et la reprise des différentes activités consommatrices d'énergie, notamment le transport aérien, ne se feront pas rapidement.

M. Attar a souligné, dans ce sens que l'objectif des pays de l'OPEP n'est pas seulement la préservation du prix actuel de l'or noir (48 USD/baril), mais son augmentation à des niveaux supérieurs.

Il a rappelé, dans ce sens, que les réunions de l'OPEP interviennent dans un contexte très particulier au vu des effets de la COVID-19 sur le marché pétrolier et l'économie mondiale.

Les deux réunions devraient être essentiellement consacrées à l'examen de la situation du marché mondial des hydrocarbures et les perspectives de son évolution à moyen et court termes, ainsi qu'à l'évaluation de la mise en œuvre et du respect des engagements de la baisse volontaire des pays signataires de la déclaration de coopération, tel que décidé par la réunion du JMMC du 12 avril 2020.

FRANCE

Le reconfinement fait reculer l'activité manufacturière en novembre

L'activité manufacturière a connu en novembre sa première contraction depuis trois mois, le reconfinement ayant entraîné une baisse de la demande et donc de la production, selon les données publiées mardi par le cabinet IHS Markit.

L'indice PMI manufacturier, qui mesure la performance du secteur sur la base des données recueillies auprès d'un panel de 400 entreprises opérant en France, a atteint 49,6 en novembre après 51,3 points en octobre.

Un niveau inférieur à 50 points signale un repli de l'activité, tandis qu'une valeur supérieure à cette limite traduit une expansion.

"Les mesures imposées à la fin du mois d'octobre ont entraîné une forte chute de la demande qui s'est notamment traduite par le premier repli de la production depuis six mois", détaille IHS Markit dans un communiqué.

Il y a eu ainsi moins de nouvelles commandes, signe de la "frilosité" des clients "face à l'évolution incertaine de l'épidémie", souligne encore le cabinet. En parallèle, les mesures de confinement ont entraîné une hausse des délais de livraisons d'intrants, perturbant les chaînes d'approvisionnement des entreprises.

Seul point plus positif, "la contraction de l'emploi a ralenti au cours du mois" avec un "repli modéré des effectifs en novembre, le plus faible depuis quatre mois", car les entreprises ont déjà ajusté leurs effectifs au moment du premier confinement, a noté Eliot Kerr, économiste chez IHS Markit, cité dans le communiqué.

USA - ÉNERGIE

ExxonMobil abandonne un nombre de ses projets à cause du Covid-19

La major pétrolière ExxonMobil, touchée de plein fouet par la pandémie, a décidé d'abandonner des projets jugés moins stratégiques et prévoit en conséquence d'inscrire une charge de dépréciation d'actifs de 17 à 20 milliards de dollars dans ses comptes du quatrième trimestre.

La société américaine, qui vient de passer son troisième trimestre de suite dans le rouge, souhaite se concentrer sur les projets les plus rentables: ceux en cours de développement au large du Guyana et dans le bassin permien aux États-Unis, ainsi que ceux en cours d'exploration au Brésil ou dans sa division dédiée aux produits chimiques de haute performance.

Parmi les actifs délaissés figurent des programmes d'exploitation de gaz aux États-Unis - dans les chaînes montagneuses des Appalaches et des Rocheuses, en Oklahoma, au Texas, en Louisiane et dans l'Arkansas -, dans l'ouest du Canada et en Argentine, détaille le groupe dans un communiqué. Certains d'entre eux pourraient être vendus. ExxonMobil est durement frappé par les mesures de restriction imposées pour freiner la propagation du Covid-19, qui font ralentir l'activité économique et diminuer les trajets en avion, et par ricochet baisser les prix de l'énergie.

Pour s'ajuster à la chute de ses revenus et continuer à verser des dividendes à ses actionnaires, la major a déjà bien taillé dans ses effectifs, estimant que le nombre de ses employés dans le monde allait reculer de 15% d'ici fin 2022 comparé à fin 2019. La société a aussi revu en nette baisse ses dépenses d'investissements: après les avoir réduites en 2020 de 33 à 23 milliards de dollars, elle s'attend maintenant à ne déboursier que 16 à 19 milliards en 2021. Pour la suite, ExxonMobil a précisé s'attendre à dépenser entre 20 et 25 milliards de dollars par an jusqu'en 2025.

"L'attention portée à la mise en valeur de notre base d'actifs - par l'exploration, l'abandon de certains projets et la priorité donnée aux opportunités de développement avantageuses - améliorera notre capacité à dégager des bénéfices et de la trésorerie", a souligné le PDG du groupe, Darren Woods, cité dans le communiqué.

Elle permettra aussi "de renforcer le bilan afin de gérer au mieux les futures fluctuations des prix des matières premières, tout en s'efforçant de maintenir un dividende fiable", a-t-il ajouté.

APB

USA

Encore des mois "difficiles" pour l'économie américaine, selon le patron de la banque centrale

Les États-Unis s'acheminent vers des mois "difficiles" sur le plan économique en raison de la résurgence de la pandémie de Covid-19, selon le président de la Banque centrale américaine, qui relève que l'impact du déploiement d'un vaccin potentiel demeure incertain. "L'augmentation des nouveaux cas de Covid-19, ici et à l'étranger, est préoccupante et pourrait s'avérer difficile pour les prochains mois", a déclaré Jerome Powell dans

un discours préparé pour son audition au Sénat de mardi et publié lundi. Les nouvelles récentes sur le front des vaccins sont "très positives à moyen terme", souligne-t-il.

Mais "pour l'instant, d'importants défis et incertitudes demeurent, y compris le calendrier, la production et la distribution" d'un ou de plusieurs éventuels vaccins, ajoute-t-il. En outre, observe-t-il, il demeure difficile d'évaluer l'ampleur de l'impact

économique avec "un quelconque degré de confiance".

De son côté, le secrétaire américain au Trésor sortant, Steven Mnuchin, qui sera auditionné aux côtés du patron de la Fed devant la Commission bancaire du Sénat, a défendu dans ses remarques préparées, les mesures prises par l'administration mettant en avant le rebond économique historique enregistré au troisième trimestre. "Les Américains

retourner au travail", a-t-il relevé. "Le rapport sur l'emploi d'octobre a montré que l'économie a récupéré 12,1 millions d'emplois depuis avril - plus de 50% de tous les emplois perdus en raison de la pandémie".

Le seul secteur privé des services, qui comprend les industries les plus touchées par les mesures de fermeture pour endiguer le coronavirus, a regagné 58% des emplois perdus.

SUISSE

Le PIB rebondit de 7,2% au 3^{ème} trimestre 2020

Le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse a rebondi au troisième trimestre, progressant de 7,2% par rapport au trimestre précédent après la récession du premier semestre, grâce notamment à la consommation des ménages, a annoncé mardi le ministère suisse de l'Économie.

Après une baisse cumulée de 8,6% au premier semestre, due au choc de la crise sanitaire, le PIB du pays alpin a rattrapé environ les trois quarts de ce recul.

Il reste néanmoins encore inférieur de plus de 2% à son niveau d'avant-crise, fin 2019, a précisé le Secrétariat d'État à l'Économie (Seco) dans un communiqué.

Ce rebond est toutefois plus vif que prévu. Par comparaison, les économistes interrogés par l'agence suisse AWP s'attendaient en moyenne à une progression

de l'ordre de 5 à 7% par rapport au trimestre précédent. "Jusqu'ici, l'économie suisse a relativement bien résisté à la crise du coronavirus par rapport à ses voisins", a souligné le Seco dans le communiqué.

Avec l'assouplissement progressif des mesures de lutte contre la pandémie, les dépenses de consommation des ménages ont connu une nette embellie, remontant de 11,9% durant le troisième trimestre, a détaillé le Seco. Les investissements en biens d'équipement ont également redémarré, regagnant 8,8% tandis que les investissements dans la construction se sont redressés de 5,4%. Bien qu'inférieure à son niveau d'avant-crise, la demande intérieure a enregistré une hausse record de 8,9%, ce qui a entraîné une croissance significative des importations de biens,

en hausse de 11,2%, ainsi que des services, qui ont, eux, progressé de 9,9%. La forte reprise de la demande intérieure a profité en particulier au commerce de détail et aux services de santé mais a aussi contribué à un redressement des secteurs des arts, spectacles et activités récréatives ainsi que de l'hôtellerie et restauration qui s'étaient effondrés au trimestre précédent.

Avec les restrictions sanitaires qui ont limité les grandes manifestations et diminué le nombre de touristes, la valeur ajoutée de ces deux secteurs restent néanmoins nettement inférieure aux niveaux d'avant-crise, expliquant la faible évolution des exportations de services, en hausse de seulement 1,4%, a précisé le Seco.

JUSTICE

Affaire Tounsi Noureddine : poursuivi pour intelligence avec un pays étranger (parquet général d'Oran)

Le parquet général de la Cour de justice d'Oran a indiqué lundi que le dénommé Tounsi Noureddine "a été arrêté et poursuivi pour crime d'intelligence avec un pays étranger". Le parquet général d'Oran a indiqué, dans un communiqué remis à l'APS, que la personne concernée, arrêtée le 21 septembre dernier, est "poursuivie pour crime d'intelligence avec un pays étranger, pour délits d'outrage à corps constitué et pour avoir commis des faits et des déclarations dans le but d'influencer les décisions de justice". Le mis en cause a été présenté devant le juge d'instruction du tribunal d'Oran, qui a ordonné son placement en détention provisoire, a-t-on indiqué de même source.

Le parquet général de la Cour de justice d'Oran a tenu à informer l'opinion publique des détails de cette affaire, en application des dispositions de l'article 11 de la loi de procédures pénales, "notamment en raison des informations émises sur l'affaire de Tounsi Noureddine, poursuivi sur le plan pénal devant le juge d'instruction du tribunal d'Oran", a-t-on précisé dans le document.

"Le p arquet général d'Oran avait ordonné, le 7 septembre dernier, l'ouverture d'une enquête préliminaire sur un certain nombre de faits, notamment les "agissements du concerné sur les réseaux sociaux, qui ne cessait, à plusieurs reprises, de faire des commentaires sarcastiques sur tous les jugements et les décisions de justice, ainsi que les mesures prises concernant l'affaire dite du port d'Oran, allant jusqu'à mettre en doute la crédibilité des juges en raillant nombre d'entre eux, tout en montrant, à chaque fois, des documents judiciaires soumis au secret professionnel, alors qu'il ne possède aucune qualité pour les acquérir", a précisé la même source. D'autre part, le communiqué a souligné que l'enquête préliminaire sur les faits de cette affaire s'est soldée par l'acquisition de preuves incriminant le suspect qui accomplissait plusieurs faits, notamment "ses contacts avec des parties étrangères pour leur fournir des informations concernant les services de sécurité algériens et les noms de personnalités exerçant des missions sensibles, les concernant eux en personne et leurs familles, ainsi que l'intervention de ces parties étrangères auprès des ambassades de pays étrangers établies en Algérie pour présenter leur aide et leur soutien au concerné". Le communiqué du parquet général d'Oran a affirmé également que Tounsi Noureddine "est derrière l'appel de quelques organisations internationales non gouvernementales pour exercer des pressions sur l'Algérie et soumettre son affaire au niveau des Nations Unies, si le cas le nécessite, ainsi que son acquisition, illégalement et indûment, de documents judiciaires et des photos de responsables sécuritaires, ainsi que ses accusations proférées contre les magistrats et des responsables de la sécurité de partialité et de l'usage de faux tout en présentant ceci sur les réseaux sociaux et ce, malgré les enquêtes menées sur ces allégations qui se sont avérées fausses". Le mis en cause a également pris contact avec certains Algériens résidant à l'étranger qui pratiquent la désinformation et le chantage à qui il leur fournissait des informations concernant des personnes exerçant des fonctions sensibles, ainsi que des membres de leurs familles, a-t-on indiqué dans le communiqué. Concernant l'état de santé de l'accusé, le communiqué du parquet général d'Oran a affirmé que le mis en cause a été exposé à un problème de santé et a été transféré, le 26 novembre en cours, à un établissement hospitalier où il a été ausculté et gardé pour y suivre un traitement, "comme n'importe quel détenu jouissant de la prise en charge médicale conformément aux procédures légales et réglementaires applicables", notant que l'enquête sur cette affaire se poursuit.

CRIMINALITÉ

Arrestation de 31 individus membres de "bandes de quartiers" à Relizane et Mascara

Au moins 31 individus membres de "bandes de quartiers" ont été arrêtés par les services de police des wilayas de Relizane et de Mascara, a-t-on appris lundi auprès de ces corps de sécurité.

La police judiciaire de sûreté urbaine externe de Bendaoud à Relizane a mis fin aux agissements de deux gangs composés de 19 individus qui semaient la terreur dans plusieurs quartiers, a-t-on indiqué à la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. L'opération a eu lieu récemment suite une plainte d'un habitant d'un groupe urbain à Bendaoud qui avait fait part aux services de sûreté d'une rixe entre deux groupes de gens dans ce quartier. Sur cette base, la police judiciaire a arrêté 19 individus dont trois mineurs, a affirmé la

ZONES D'OMBRE

Plus de 184 milliards de DA pour la réalisation de 12.489 projets de développement (Merad)

Le Conseiller du Président de la République chargé des zones d'ombre, Ibrahim Merad, a fait état de l'affectation de plus de 184 mds DA à la réalisation de 12.489 projets de développement sur un total de quelque 33.000 projets destinés aux zones d'ombre au niveau national.

Invité lundi au Forum de la chaîne 1 de la Radio nationale, M. Merad a indiqué que les visites effectuées sur le terrain dans différentes régions durant les derniers mois ont permis de recenser plus de 15.000 zones d'ombre englobant une population de huit millions d'habitants.

"Sur 32.700 projets de développement proposés pour ces zones, 12.489 ont été financés pour un montant dépassant les 184 mds DA", a-t-il précisé affirmant que "d'ici la fin d'année en cours, plus de 50% de ces projets seront réalisés afin que l'année 2021 soit celle des zones d'ombre par excellence".

Soulignant que l'Etat n'a pas consacré un Fonds au développement des zones d'ombre, M. Merad a fait savoir que ces projets avaient été financés à partir de ressources disponibles



dans le cadre des budgets des wilayas en sus de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales et autres.

"Des fonds qui n'avaient pas été convenablement répartis pour la réalisation des projets socio-économiques programmés en faveur des zones d'ombre", a-t-il ajouté. Le budget du ministère de l'Intérieur comprend, au titre de la loi

de Finances 2021, un enveloppe de 100 milliards de DA pour les Plans communaux de développement (PCD), a rappelé M. Merad, précisant que "pas moins de 50 milliards de DA serviront à la couverture des besoins des projets des zones d'ombre", sans parler des affectations d'autres secteurs socio-économiques. Evoquant l'état d'avancement des projets

financés au profit des différentes zones, le Conseiller du Président de la République chargé des zones d'ombre a affirmé que depuis la décision, en février dernier, du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur des zones d'ombre, le nombre de projets achevés était de 5171 projets (41%) pour une enveloppe de près de 55 milliards DA et celui des projets en cours de réalisation s'élevait à 4309 projets (35%), alors que 3.010 projets n'avaient pas encore été lancés.

M. Merad a saisi l'occasion de rappeler la démarche du Président Tebboune qui a souhaité initier d'abord des opérations "faciles à réaliser" pour garantir les conditions de vie ordinaire aux populations de ces zones, et qui ne nécessitent pas des affectations importantes ni d'énormes moyens.

ENVIRONNEMENT - ENTREPRISES

Plus de 1.800 infractions enregistrées de janvier à août (ministère)

Le ministère de l'Environnement a effectué, de janvier à août 2020, 1.129 visites de contrôle et d'inspection aux entreprises concernées par l'application de la législation et la réglementation en vigueur relatives à la protection de l'environnement, ce qui a permis d'enregistrer 1.810 infractions et de dresser 1.217 PV, a indiqué lundi un communiqué du ministère.

« Dans le cadre de ses efforts visant la promotion et l'amélioration du cadre de vie outre la protection de la santé du citoyen et la protection de l'environnement, et en vertu de ses prérogatives concernant les visites d'évaluation et de contrôle des entreprises classées pour l'application de la législation et la réglementation en vigueur relatives à la protection de l'environnement, le ministère a effectué, via les inspecteurs de wilayas, 1.129 visites durant la période s'étalant du 01 janvier au 31 août 2020, ce qui a permis d'enregistrer 1.810 infractions et de dresser 1.217 PV », précise la même source.

Selon le ministère, ces contraventions concernent précisément 517 infractions pour non-conformité aux

contrats administratifs, 165 infractions pour des violations relatives aux déchets dangereux (stockage, salubrité) et 137 autres relatives aux déchets ménagers etc.

Et d'ajouter que 59 infractions relatives à la pollution de l'air ont été également enregistrées outre 45 autres pour tapage et mauvaises odeurs, 204 pour écoulement polluant en milieu environnementaux et 76 autres relatives à la détérioration des écosystèmes et du cadre de vie.

Le ministère a également enregistré 25 infractions liées à l'arrosage aux eaux usées, 368 infractions liées au manque de mesures de sécurité et d'hygiène, 174 infractions liées au non-respect des normes environnementales et 40 infractions liées à l'absence de délégué à l'environnement.

En ce qui concerne les sanctions, le ministère a déclaré avoir atteint 1 227 PV avec la rédaction de 70 procès de fermeture temporaire, 17 fermetures définitives, 103 mesures juridiques prises, 392 avertissements officiels, 564 recommandations, réserves et avertissements, 68 convocations et blocages de 3 éclosions d'eaux usées.

Selon le ministère, le but de ces visites d'inspection à travers le territoire national, est « d'élever le niveau de la prise de conscience environnementale des entreprises et de s'assurer de leur engagement à appliquer les normes adoptées ».

Les équipes d'inspection continueront de poursuivre les parties qui enfreignent les critères et les normes environnementales conformément à la loi et à la réglementation en vigueur sur la protection de l'environnement, afin de s'acquitter de leurs obligations internationales et de protéger les écosystèmes et le milieu naturel, a affirmé le ministère.

Selon le même communiqué, le ministère œuvrera également à l'activation des sanctions coercitives pour tout ce qui touche l'environnement, directement ou indirectement, et à appliquer des sanctions aux parties contrevenantes conformément aux lois, affirmant sa volonté d'accompagner les entreprises classées pour lutter contre la pollution de toutes sortes à travers les institutions qui travaillent sous sa tutelle.

trois individus puis cinq autres après enquête pour les présenter devant le parquet de la République près le tribunal de Tighennif qui les a écroués.

Par ailleurs, les éléments de la brigade de la police judiciaire de la quatrième sûreté urbaine de Mascara ont arrêté quatre suspects appartenant à un gang similaire, suite à une plainte déposée par un citoyen pour menaces et insultes.

La perquisition des domiciles des mis en cause a permis de découvrir des armes blanches qui ont été saisies. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Mascara, les mis en cause ont été placés en détention provisoire, a-t-on indiqué de même source.

HUMANITAIRE - COVID-19

235 millions de personnes auront besoin d'aide humanitaire en 2021 (ONU)

Un nombre record de 235 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire en 2021, soit une hausse de près de 40% par rapport à 2020 en raison de la pandémie de Covid-19, s'est inquiété mardi le responsable des affaires humanitaires de l'ONU, Mark Lowcock.

Réclamant 35 milliards de dollars pour répondre aux besoins humanitaires en 2021, M. Lowcock a indiqué que la crise sanitaire mondiale a laissé des populations encore "tourmentées par les conflits, les déplacements et l'impact du changement climatique, mettant en garde également envers de multiples famines imminentes".

Le Global Humanitarian Overview de cette année énumère des plans pour "aider 160 millions de personnes les plus vulnérables dans 56 pays", a affirmé le secrétaire général adjoint de l'ONU.

Alors que les pays les plus riches pouvaient voir la



lumière au bout du tunnel" après avoir beaucoup investi pour se prémunir d'une catastrophe économique, les pays les

plus pauvres, en revanche, vont être confrontés à d'énormes besoins humanitaires, a-t-il indiqué.

Des famines "multiples" sont imminentes, s'est alarmé M. Lowcock, ajoutant que des fonds étaient nécessaires "pour éviter la famine, éradiquer la pauvreté, vacciner les enfants et aller à l'école".

Le changement climatique et la hausse des températures mondiales aggravent encore les sombres perspectives pour les besoins humanitaires en 2021, a-t-il souligné, notant que les agences humanitaires avaient beaucoup à faire dans les pays les plus vulnérables au changement climatique.

FRANCE

Evacuation d'un homme pesant 300 kg de son domicile à Perpignan

Un homme pesant environ 300 kilogrammes était mardi en cours d'évacuation de son domicile où il était bloqué depuis des années à Perpignan, dans le sud-ouest de la France, rapportent des médias.

Pour cette "opération à haut risque" selon son avocat Jean Codognés, une évacuation classique par l'escalier était impossible: Alain Panabièrre, 53 ans, qui vit à même le sol dans une maison insalubre ne peut passer la porte de sa chambre.

Après des premiers travaux de consolidation de la maison de deux étages située dans un quartier aux rues étroites du centre de la

ville catalane, dans les Pyrénées-Orientales, un cordon sanitaire a été installé mardi matin.

Plus de 50 personnes sont mobilisées, parmi lesquelles des policiers, des pompiers et des équipes médicales, a indiqué la préfecture.

Pour l'extraire, une partie de la façade du premier étage va être détruite.

L'homme sera ensuite déplacé horizontalement vers une nacelle suspendue à une grue, qui le déposera au rez-de-chaussée, dans la rue, où une ambulance l'attend. M. Panabièrre sera conduit dans un premier

temps à l'hôpital de Montpellier pour une "évaluation globale" de son état de santé, avant son transfert quelques semaines plus tard vers un centre de rééducation, selon le chef du service Endocrinologie-Diabétologie-Nutrition, Antoine Avignon. Codognés avait envoyé fin octobre une lettre au ministre de l'Intérieur pour lui demander une intervention urgente.

Quelques jours plus tard, son client et la Ligue nationale contre l'obésité avaient porté "plainte contre X pour non-assistance à personne en danger" et "omission de porter secours à personne en péril".

France: une randonneuse britannique disparue depuis une semaine dans les Pyrénées

Des recherches ont été engagées en France dans les Pyrénées après la disparition depuis plus d'une semaine d'une randonneuse britannique de 37 ans et elles n'ont rien donné pour le moment, a indiqué lundi la gendarmerie locale.

Esther Dingley n'a plus donné signe de vie depuis un message WhatsApp envoyé le 22 novembre, a précisé l'adjoint-chef Pierre Guillard, un responsable du peloton de gendarmerie de Luchon (sud-ouest), cité par des médias, soulignant que les recherches ont démarré jeudi dernier.

La jeune femme avait gagné

en voiture l'Espagne fin octobre, avant le deuxième confinement décidé par les autorités françaises, afin de bénéficier de conditions de circulation plus souples pour une randonnée à pied dans les montagnes.

Elle devait effectuer une boucle autour du Pic de Sauvagarde (à 2.738 m d'altitude) "entre l'Espagne (où est garée sa voiture) et la France en passant une nuit au refuge de (Port de) Vénasque", a précisé la même source.

C'est son compagnon, Dan Colegate, resté en France qui, n'ayant plus de nouvelles, a donné l'alerte mercredi auprès

des autorités espagnoles. D'importants moyens de recherche ont été déployés des deux côtés de la frontière. Dès l'information transmise par la Guardia Civil (garde civile espagnole), le peloton de gendarmerie de Luchon associé à des militaires du Groupe montagne gendarmerie de Luchon ainsi que des CRS Montagne ont quadrillé avec l'aide d'un hélicoptère le secteur dans lequel la randonneuse est supposée se trouver.

Selon l'adjoint-chef Guillard, les chances de retrouver cette jeune femme en vie sont extrêmement faibles compte tenu des températures à

cette altitude. Les secours n'ont par exemple pas pu détecter une tente jaune dont elle s'était munie, et ses vêtements sombres pourraient compliquer les recherches en cette saison, selon le gendarme.

Le couple voyage dans toute l'Europe en camping-car depuis six ans, selon un portrait qu'a fait d'eux la BBC il y a une semaine.

M. Colegate a indiqué à la BBC être resté pour garder une maison dans un vignoble de Gascogne pendant que sa compagne avait pris le camping-car pour son périple.

BRÉSIL

La déforestation en Amazonie au plus haut depuis 12 ans

La déforestation en Amazonie brésilienne a atteint son plus haut niveau depuis douze ans, selon des données officielles rendues publiques lundi.

Au total, 11.088 km2 de forêt ont été détruits en douze mois jusqu'en août dernier, selon l'Institut National de Recherches spatiales (INPE) brésilien qui analyse les images satellites. La surface déboisée est plus large que la Jamaïque, et a augmenté de 9,5% par rapport à l'an dernier, quand la déforestation avait déjà battu un record sur une dizaine d'années. Ces chiffres sont les plus hauts depuis 2008, quand 12.911 km2 de forêt avaient été détruits en Amazonie brésilienne. "En raison d'une telle déforestation, le Brésil est probablement le seul émetteur majeur de gaz à effet de serre qui a réussi à augmenter ses émissions pendant une année au cours de laquelle l'économie mondiale était paralysée", a estimé l'Observatoire du climat, un collectif d'ONG au Brésil.

Les forêts comme l'Amazonie jouent un rôle

essentiel dans le contrôle du changement climatique en raison de leur capacité à absorber le carbone. Mais lorsque les arbres meurent ou sont brûlés, ils rejettent à nouveau le carbone dans l'environnement.

Le président brésilien, Jair Bolsonaro, a essuyé de nombreuses critiques de la communauté internationale au sujet de sa gestion environnementale, notamment en 2019, en raison d'une forte augmentation des incendies en Amazonie lors de sa première année de mandat. Son gouvernement appelle à légaliser l'agriculture ou les activités minières dans des zones protégées et a réduit les fonds pour les programmes de protection de l'environnement.

Les écologistes affirment que ces politiques alimentent la destruction de l'Amazonie, la plus grande forêt tropicale du monde dont environ 60 pc se trouve au Brésil.

"La vision du gouvernement de Bolsonaro pour le développement de l'Amazonie est un

retour à la déforestation rampante du passé".

C'est une vision "rétrograde qui est loin des efforts requis pour traiter la crise du climat", a affirmé Cristiane Mazzetti, porte-parole de Greenpeace, dans un communiqué.

Le vice-président Hamilton Mourao, qui a présenté les chiffres lors d'une conférence de presse, a défendu l'engagement du gouvernement à combattre la déforestation.

"Le message que je transmets au nom du président Bolsonaro est que nous allons continuer à oeuvrer avec la science et la technologie pour soutenir le travail des agences de protection de l'environnement", a assuré ce général à la retraite qui dirige la task force sur l'Amazonie créée par le chef de l'Etat.

Le président américain élu, Joe Biden, avait menacé en octobre le Brésil de "conséquences économiques significatives" si la déforestation se poursuivait en Amazonie, mais le président Bolsonaro avait averti que son pays n'avait pas l'intention de "subir des pressions à ce sujet".

ZIMBABWE

Effondrement d'une mine : 40 mineurs toujours bloqués

Quarante (40) mineurs sont toujours pris au piège après l'effondrement mercredi dernier d'une mine, ont rapporté des médias locaux.

Les opérations de recherche stoppées en raison de fortes intempéries ont finalement redémarré, un secouriste y a même perdu la vie selon des médias.

Ce puits de mine qui s'est effondré mercredi dernier dans ce village est situé à près de 70 KM de la capitale zimbabwéenne.

Depuis ce drame, au moins six personnes ont été tirées des gravas mais le bilan des mineurs pris au piège pourrait être plus important que celui annoncé par les opérations de sauvetage, d'après la même source.

Ces incidents sont fréquents au Zimbabwe qui regorge d'un sous-sol riche en platine, en diamants, et où l'or seul compte pour 60 % des exportations et fait vivre près de 10 % de la population.

Devant, cette réalité, les opérations minières artisanales et illégales sont devenues des sources de revenus majeures de nombreuses familles.

En février 2019, au moins 24 mineurs exerçant dans l'informel avaient été tués au fond de puits abandonnés et inondés à la suite d'orages dans le centre du Zimbabwe.

Et en mai de la même année, au moins neuf autres avaient trouvé la mort dans des explosions dans une mine d'or à Mazowe (nord).

SOMALIE

9 morts suite au passage du cyclone Gati

Au moins neuf personnes ont trouvé la mort et 180.000 autres ont été affectées suite au passage fin novembre du cyclone tropical Gati au-dessus de la Somalie, a annoncé lundi soir le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).

La même source a indiqué qu'environ 7.500 têtes de bétail (chameaux, moutons, chèvres) avaient péri dans les régions de Xaafuun, Karduush et Hurdiye, tandis que le cyclone a détruit près de 4.000 biens appartenant à des communautés nomades. Selon l'OCHA, Gati, qui a sévi sur le nord-est du pays à partir du 22 novembre, a aussi détruit ou endommagé des écoles, des sites de santé, des points d'eau, des bâtiments officiels et environ 80% des maisons dans ces zones. Le cyclone n'a pas non plus épargné les pêcheurs avec 120 bateaux partiellement ou totalement détruits, dont huit de gros tonnage, avec 469 pêcheurs perdant leur outil de travail.

L'Agence de gestion de l'information sur l'eau et les terres en Somalie, dépendant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a indiqué que Gati avait entraîné de fortes précipitations dans les Etats du Somaliland et le Puntland (nord-est), avec notamment 128mm enregistrés le 23 novembre à Bossasso, où la moyenne annuelle n'est que de 50mm.

COVID-19

Mise en garde contre la consommation "anarchique" des anticoagulants (spécialistes)

Les spécialistes de la santé ont mis en garde contre la consommation "anarchique" des anticoagulants qui entrent dans protocole thérapeutique de la Covid-19 et d'autres maladies, d'autant que de nombreux citoyens achètent ce produit en pharmacie sans prescription médicale.

Dans ce sens, Pr Amine Salmi, chef de service anesthésie-réanimation au CHU Mustapha Pacha, qui a souligné que les anticoagulants doivent être utilisés à bon escient, préconise d'éviter de les acheter sans prescription, mettant en garde les pharmaciens de les vendre sans ordonnance, de par leurs risques.

L'utilisation anarchique des anticoagulants sans ordonnance a des effets secondaires dangereux nécessitant une longue hospitalisation, au-delà de la durée de traitement de la maladie, a-t-il expliqué, soulignant que ces substances qui entrent dans le traitement du coronavirus "ne représentent qu'une simple partie des médicaments prescrits".

Le spécialiste appelle les pharmaciens qui vendent ces médicaments sans prescription médicale à faire preuve de vigilance, vu que chaque cas nécessite "un type particulier", précisant que le Lovexox 0,4 ml est le plus demandé par les citoyens avec ou sans ordonnance, alors qu'il doit être prescrit au cas par cas.

Le chef de service des maladies cardiovasculaires au CHU Nafissa Hamoud (Ex Parnet) d'Hussein Dey (Alger), Pr. Djamel Eddine Nibouche, a estimé que les classes d'anticoagulants sont utilisées depuis des années pour soigner plusieurs maladies.

Le recours des malades à une seule particule (Lovexox) sans ordonnance médicale "est une erreur fatale", a-t-il prévenu, soulignant l'existence d'autres types sur le marché national dont certains importés et d'autres produits localement et exportés vers les pays européens.

Ces médicaments sont utilisés dans les établissements hospitaliers et d'autres achetés de la pharmacie.

Ils sont destinés au traitement des maladies causant l'obstruction artérielle dans les organes inférieurs et les poumons, outre les malades atteints d'insuffisance rénale.

D'autres types sont utilisés à titre préventif chez les femmes enceintes, a expliqué le même intervenant.

Il a rappelé que "le mauvais usage" des anticoagulants entraînera la diminution du taux des plaquettes chez le malade voire aussi une hémorragie, des éruptions cutanées et d'autres risques.

Pour ce qui est de la pénurie enregistrée récemment dans le médicament "Lovexox", le même spécialiste a expliqué que cela est dû à l'utilisation large de ce médicament qui entre dans le protocole thérapeutique contre le coronavirus, d'une part et son détournement à d'autres fins par certains toxicomanes qui l'obtiennent illégalement, d'autre part.

Le Pr. Nibouche a indiqué, par ailleurs, que "60 % des malades contaminés au coronavirus subissent des complications cardiaques, mettant en garde contre la mauvaise utilisation des anticoagulants.

Il a appelé également à l'impératif de rationaliser son utilisation par les hôpitaux et au bon suivi de ce type de médicament.

COVID-19 - AÏN DEFLA

Plus de 30 millions de DA alloués par les bienfaiteurs depuis le début de la pandémie

Plus de 30 millions de DA ont été alloués par les bienfaiteurs dans le cadre de la lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19) à Aïn Defla depuis le début de la pandémie à ce jour, a indiqué lundi le wali, Embarek El Bar.

"Les bienfaiteurs ont contribué avec plus de 30 millions de DA aux efforts visant la lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19) à Aïn Defla depuis le début de la pandémie à ce jour, notamment par l'achat des masques de protection buccale et des produits alimentaires au profit des pans les plus vulnérables de la société", précisé le wali en marge du débat consacré au projet du budget préliminaire de la wilaya pour l'année 2021.

Pour le premier responsable de la wilaya, le geste de

CORONAVIRUS

953 nouveaux cas, 596 guérisons et 16 décès

Neuf cent cinquante trois (953) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 596 guérisons et 16 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mardi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 84.152 dont 953 nouveaux cas, soit 2,2 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2447 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 54.405, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 15 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, moins de 9 cas, 12 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 21 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 46 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même



responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen

vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant

l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA

Des "avancées appréciables" en Algérie (Ministre)

L'Algérie a enregistré des "avancées appréciables" en matière de lutte contre le VIH/sida, a affirmé, mardi à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid, insistant sur la "poursuite des efforts" dans le contexte de la crise sanitaire du Coronavirus.

S'exprimant à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le Sida, le ministre a souligné "la qualité et la densité" du partenariat liant l'Algérie à l'Onusida, lequel a permis au pays d'enregistrer des "avancées appréciables" en matière de lutte contre le VIH/sida, ce dernier étant "à épidémie peu active, avec une prévalence de l'ordre de 0,4%".

Il a, à ce propos, tenu à "réaffirmer la volonté de l'Algérie à s'atteler davantage à réunir tous les moyens afin de renverser le processus de propagation de cette épidémie mondiale".

De même qu'à "s'inscrire résolument dans la cible ambitieuse fixée par l'Onusida, consistant à mettre fin au Sida d'ici à l'horizon 2030".

Et d'assurer que "cette volonté politique s'est traduite par une mobilisation totale du Gouvernement et de l'ensemble des intervenants et ce, dans un cadre multisectoriel", avant de souligner "le maintien" d'un financement conséquent à hauteur de plus de 95 % sur le seul budget de l'Etat.

L'enjeu étant de garantir, "à titre gratuit, toutes les prestations nécessaires, y compris le dépistage et le traitement antirétroviral (ARV) pour tous".

Néanmoins, les comportements à risque, la faible utilisation des moyens de protection, la consommation de

drogues injectables, le phénomène de migration, sont autant de "facteurs de vulnérabilité imposant le maintien de notre vigilance", met en garde Pr Benbouzid, insistant sur "la volonté de poursuivre les efforts afin de relever le défi", à travers la mise en œuvre du Plan national Stratégique (PNS) de lutte contre les IST/VIH/sida 2020-2024.

Ce dernier, poursuit le ministre, vise "l'optimisation de la riposte nationale eu égard au profil et à la dynamique de l'épidémie, en axant les efforts sur les populations clés et vulnérables au risque VIH", et tend également à offrir un "traitement de qualité, dans un environnement favorable, non stigmatisant et non discriminant, afin d'atténuer l'impact de l'épidémie".

Et de rappeler l'inscription, depuis octobre dernier, de l'Algérie dans la liste des pays bénéficiaires de la licence volontaire de Médicines Patent Pool (MPP) et Viiv Healthcare, lui permettant d'acquiescer la molécule générique du "Dolutégravir (DTG)" à un prix "très réduit".

À ce propos, il s'est engagé à "actualiser" le guide thérapeutique en inscrivant ce traitement en "première ligne" au profit d'environ 80 % des personnes vivant avec le VIH.

Ce qui contribuera, en même temps, à réduire la facture annuelle d'importation des médicaments ART de plus de 6 millions de dollars, a-t-il noté.

Evoquant la crise sanitaire actuelle, le premier responsable du secteur de la Santé regrette que la Covid-19 ait "perturbé les services de santé et menacé les progrès accomplis au cours des 20 dernières années dans les domaines de la santé et du développement, y compris

les avancées réalisées dans le domaine de la lutte contre le VIH".

Tout en soulignant la célébration de cette journée sous le thème mondial: "Solidarité mondiale et responsabilité partagée" et sous le slogan national: "Pendant la Covid-19, assurer les soins et le traitement du VIH est la responsabilité de tous", il a relevé "l'importance de la continuité" des services dédiés à la prise en charge des malades infectés par le VIH.

L'objectif étant, a-t-il observé, d'"empêcher la recrudescence de la stigmatisation ainsi que le rebond de l'épidémie du Sida", qualifiant celle-ci de "menace de santé publique".

Tout en remerciant les différentes Agences onusiennes pour "leur appui" dans la démarche de lutte contre le Sida menée par l'Algérie, Pr Benbouzid a, par la même occasion, salué les membres du Comité national de Prévention et de Lutte ad hoc et ce, pour "la qualité du travail accompli durant leur mandat".

De même que "les actions mises en œuvre, avec beaucoup d'engagement, par tous nos partenaires durant la pandémie Covid-19", citant en particulier la société civile "de plus en plus impliquée" dans la prévention de proximité auprès des populations vulnérables ainsi que dans le soutien psycho-social des personnes vivant avec le VIH.

"Plus que jamais, la vigilance s'impose et appelle toute notre société à se mobiliser davantage pour intensifier nos efforts afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes assignés.

Soyons solidaires et responsables", a-t-il recommandé en guise de conclusion.

sement de la propagation de la maladie, d'où la nécessité pour nous de rendre accessible ces objets de protection", a-t-il dit.

Abordant le centre d'analyses PCR de Aïn Defla, dont le début d'activités n'a pas encore commencé, le wali a justifié ce retard par le fait que la structure sur laquelle les responsables locaux de la santé ont jeté leur dévolu ne pouvait effectuer que six analyses par semaine.

Selon lui, un centre assurant 40 analyses par semaine entrera en activités vers la fin du mois prochain, signalant qu'une équipe de spécialistes chevronnés y exercera.

PANDEMIE DE CORONAVIRUS OMS

Inquiétudes sur la situation au Brésil et au Mexique

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a lancé lundi un cri d'alarme sur la situation au Brésil et au Mexique en proie à une progression rapide du Covid-19...

"Je pense que le Brésil doit prendre cela très, très sérieusement."

"C'est très, très inquiétant", a mis en garde Dr Ghebreyesus, face à l'évolution de la pandémie dans un pays dont le président, Jair Bolsonaro, nie la gravité de la maladie et a fait savoir la semaine dernière qu'il ne se ferait pas vacciner.

Lors de sa conférence de presse bi-hebdomadaire à Genève, il a lancé le même appel au Mexique qui, a-t-il souligné, est "en mauvaise posture".

"Le nombre de cas a doublé et le nombre de morts a doublé", s'est inquiété le chef de l'OMS, avant d'insister: "nous voulons demander au Mexique de prendre cela très au sérieux".

Le Brésil, qui compte 212 millions d'habitants, est le deuxième pays le plus



endeuillé par la pandémie, avec plus de 170.000 morts, de rière les Etats-Unis, selon Johns Hopkins University.

Le directeur général de l'OMS a souligné que le Brésil avait réussi à faire baisser de deux tiers quasiment le nombre de cas depuis le pic

atteint en juillet, avec 114.000 cas lors de la semaine du 2 novembre.

Mais "pendant la semaine du 26 novembre, on est de nouveau à 218.000 cas par semaine", a-t-il souligné.

"Si vous prenez le nombre de morts, la semaine du 2 novembre c'est 2.538 et main-

tenant nous en avons 3.876", a-t-il poursuivi.

Le président brésilien d'extrême droite a été critiqué pour sa gestion de l'épidémie, minimisant sa gravité, et s'est opposé à la restriction des activités économiques.

Il a personnellement surmonté la Covid-19 en juillet après avoir été contaminé à l'âge de 65 ans.

"Je vous le dis, je ne le prendrai pas (le vaccin)", avait-il lancé jeudi.

Le Mexique a atteint la barre des 100.000 morts le 20 novembre, et huit jours plus tard, a dépassé pour la première fois le seuil des 12.000 cas de contamination par jour.

A Mexico, le nombre de cas a augmenté de 30% la semaine du 23 au 28 novembre, selon les chiffres officiels.

généralement resté en dessous de 10 ces dernières semaines. Selon le Centre européen de prévention et de contrôles des maladies, la république affiche désormais le taux d'incidence du virus sur 14 jours le plus faible de l'Union européenne derrière l'Islande.

"Les efforts et sacrifices de chacun d'entre nous ont marché. Des vies ont été sauvées", s'était félicité le Premier ministre irlandais Micheal Martin.

"En assouplissant les restrictions, nous allons aussi loin que possible pour trouver le meilleur équilibre entre les considérations sanitaires, économiques et sociales".

Une "trêve" sera mise en place du 18 décembre au 6 janvier, autorisant jusqu'à trois foyers à se retrouver à l'intérieur, ainsi que les voyages hors du comté de résidence ou à l'étranger, a-t-il indiqué.

Des vies ont été sauvées", s'était félicité le Premier ministre irlandais Micheal Martin.

"En assouplissant les restrictions, nous allons aussi loin que possible pour trouver le meilleur équilibre entre les considérations sanitaires, économiques et sociales".

Une "trêve" sera mise en place du 18 décembre au 6 janvier, autorisant jusqu'à trois foyers à se retrouver à l'intérieur, ainsi que les voyages hors du comté de résidence ou à l'étranger, a-t-il indiqué.

Des vies ont été sauvées", s'était félicité le Premier ministre irlandais Micheal Martin.

"En assouplissant les restrictions, nous allons aussi loin que possible pour trouver le meilleur équilibre entre les considérations sanitaires, économiques et sociales".

Une "trêve" sera mise en place du 18 décembre au 6 janvier, autorisant jusqu'à trois foyers à se retrouver à l'intérieur, ainsi que les voyages hors du comté de résidence ou à l'étranger, a-t-il indiqué.

WALL STREET Capitalisation record pour la petite biotech Moderna

Avec son vaccin anti-Covid dans la dernière ligne droite, Moderna, la petite société de biotechnologies, chérie des investisseurs, a vu sa capitalisation gonfler à plus de 59 milliards de dollars lundi en cours de séance à la bourse de New York.

Après avoir annoncé qu'il allait déposer lundi des demandes d'autorisations de son vaccin contre le Covid-19 aux Etats-Unis et en Europe, le laboratoire américain, dirigé par un Français, affichait une hausse de 17% de son titre vers 18H30 GMT à 148,36 dollars.

L'action qui a été introduite sur le Nasdaq en 2018 à 23 dollars a vu sa valeur multipliée par plus de six en deux ans.

Pour les neuf premiers mois de 2020, le chiffre d'affaires de cette jeune pousse à la réputation d'être secrète est de 232,7 millions de dollars contre 46 millions l'année d'avant, selon les données du groupe.

Mais selon les estimations de Bloomberg, il pourrait atteindre plus de 5 milliards de dollars en 2021.

La société, créée en 2010 à Cambridge dans le Massachusetts et dirigée par Stéphane Bancel, a reçu 2,5 milliards de dollars d'argent public américain pour accélérer sa recherche de vaccin et pour financer les essais cliniques.

"Ce qui enflamme vraiment le titre c'est que Moderna prévoit de déposer une demande d'approbation d'utilisation d'urgence auprès de la FDA, ouvrant la possibilité que son vaccin soit disponible d'ici quelques semaines", se réjouissaient les analystes de Briefing.

VIRUS - VACCIN L'espoir du vaccin renforcé grâce à Moderna

Le laboratoire américain Moderna devait déposer lundi des demandes d'autorisations de son vaccin contre le Covid-19 aux Etats-Unis et en Europe, faisant espérer de premières vaccinations possibles dès le mois de décembre face à une pandémie toujours en pleine expansion.

Deux semaines après avoir annoncé une efficacité de 94,5% sur la base de résultats préliminaires, Moderna a annoncé que des résultats complets avaient confirmé une efficacité estimée à 94,1%, et qu'il allait donc déposer des demandes d'autorisations conditionnelles de son vaccin.

L'Agence américaine des médicaments (FDA) devrait ensuite convoquer le 17 décembre son comité consultatif, ce qui pourrait permettre, en cas de feu vert, une distribution dans les jours suivants.

Deux vaccins pourraient alors être disponibles dès le mois de décembre car celui développé par le laboratoire américain Pfizer en collaboration avec l'allemand BioNTech est déjà en cours d'évaluation par la FDA.

Cette avancée sur le front des vaccins contraste avec l'accumulation de motifs d'inquiétude liés à la propagation du virus.

L'OMS a ainsi lancé lundi un double avertissement visant le Mexique et le Brésil.

Le patron de l'organisation onusienne, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a jugé "très, très inquiétante" la situation au Brésil --où le président Jair Bolsonaro nie la gravité de la maladie-- et il a estimé que le Mexique "était en mauvaise posture" avec un nombre de cas et de morts ayant doublé entre mi et fin novembre.

La pandémie a fait au moins 1.460.018 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre.

IRLANDE

L'Irlande sort de son deuxième confinement

L'Irlande sort mardi de son deuxième confinement après six semaines de strictes restrictions instaurées pour lutter contre l'épidémie de coronavirus.

L'Irlande avait été, le 22 octobre, le premier pays d'Europe à instaurer un second confinement face à la nouvelle vague de la maladie Covid-19, fermant commerces non essentiels, coiffeurs et salles de sports et proscrivant les rencontres entre personnes de différents foyers, tout en gardant les écoles ouvertes.

Les musées, galeries, bibliothèques, cinémas et lieux de culte sont aussi autorisés à rouvrir mardi, tandis qu'il est désormais recommandé de porter un masque dans les rues et lieux de travail très fréquentés, ainsi que dans les lieux de culte.

Les restaurants et pubs qui servent à

manger pourront eux accueillir de nouveau des clients à partir de vendredi, mais pas installer à la même table des personnes issues de foyers différents, qui ont toujours interdiction de se mélanger.

"Tout le monde s'attend à ce qu'on constate, dans les prochaines semaines, une augmentation dans les chiffres" de contamination, a indiqué lundi le ministre des Affaires étrangères Simon Coveney sur la chaîne de télévision publique RTE.

"Le défi est de maintenir cette augmentation aussi faible que possible".

Selon le dernier bilan officiel, 2.053 personnes sont décédées du nouveau coronavirus en Irlande, sur une population de 5 millions d'habitants.

Le nombre quotidien de décès, qui avait atteint un pic à 77 morts mi-avril, est

généralement resté en dessous de 10 ces dernières semaines. Selon le Centre européen de prévention et de contrôles des maladies, la république affiche désormais le taux d'incidence du virus sur 14 jours le plus faible de l'Union européenne derrière l'Islande.

"Les efforts et sacrifices de chacun d'entre nous ont marché. Des vies ont été sauvées", s'était félicité le Premier ministre irlandais Micheal Martin.

"En assouplissant les restrictions, nous allons aussi loin que possible pour trouver le meilleur équilibre entre les considérations sanitaires, économiques et sociales".

Une "trêve" sera mise en place du 18 décembre au 6 janvier, autorisant jusqu'à trois foyers à se retrouver à l'intérieur, ainsi que les voyages hors du comté de résidence ou à l'étranger, a-t-il indiqué.

Des vies ont été sauvées", s'était félicité le Premier ministre irlandais Micheal Martin.

"En assouplissant les restrictions, nous allons aussi loin que possible pour trouver le meilleur équilibre entre les considérations sanitaires, économiques et sociales".

Une "trêve" sera mise en place du 18 décembre au 6 janvier, autorisant jusqu'à trois foyers à se retrouver à l'intérieur, ainsi que les voyages hors du comté de résidence ou à l'étranger, a-t-il indiqué.

Des vies ont été sauvées", s'était félicité le Premier ministre irlandais Micheal Martin.

"En assouplissant les restrictions, nous allons aussi loin que possible pour trouver le meilleur équilibre entre les considérations sanitaires, économiques et sociales".

Une "trêve" sera mise en place du 18 décembre au 6 janvier, autorisant jusqu'à trois foyers à se retrouver à l'intérieur, ainsi que les voyages hors du comté de résidence ou à l'étranger, a-t-il indiqué.

Des vies ont été sauvées", s'était félicité le Premier ministre irlandais Micheal Martin.

"En assouplissant les restrictions, nous allons aussi loin que possible pour trouver le meilleur équilibre entre les considérations sanitaires, économiques et sociales".

Une "trêve" sera mise en place du 18 décembre au 6 janvier, autorisant jusqu'à trois foyers à se retrouver à l'intérieur, ainsi que les voyages hors du comté de résidence ou à l'étranger, a-t-il indiqué.

Des vies ont été sauvées", s'était félicité le Premier ministre irlandais Micheal Martin.

"En assouplissant les restrictions, nous allons aussi loin que possible pour trouver le meilleur équilibre entre les considérations sanitaires, économiques et sociales".

ETATS-UNIS

Vaccin contre le Covid-19 : la liste des populations prioritaires pas encore établie

La liste des populations prioritaires aux Etats-Unis pour la vaccination contre le Covid-19 n'a pas été officiellement arrêtée, mais déjà les avis d'experts y divergent, concernant notamment les plus vulnérables et les travailleurs essentiels.

Comme lors de la campagne de vaccination contre la grippe H1N1 en 2009, le gouvernement fédéral fera des recommandations et laissera à chaque Etat la liberté de son mode de distribution et de son ordre de priorité, entre personnes âgées, soignants, employés de supermarchés.

Des groupes d'experts reconnus ont déjà livré des avis, parfois divergents, révélant la tension centrale du débat: la vaccination devra à la fois protéger les plus vulnérables et faciliter la renaissance de la société.

Dans un rapport de plus de 200 pages, les Académies

nationales des sciences, de l'ingénierie et de la médecine aux Etats-Unis ont fait passer en tout premier les soignants "sur le front" de la pandémie, et les ambulanciers, policiers et pompiers qui sont très exposés au virus.

Suivraient les gens qui ont deux pathologies ou plus (cancer, obésité, diabète de type 2...), quel que soit leur âge, et les 2 millions de personnes en maisons de retraite.

Les experts américains se fondent ensuite non sur l'âge mais sur la profession et privilégient les travailleurs "critiques" qui font tourner l'Amérique: d'abord les enseignants, et les travailleurs qui servent à nourrir les Américains, des abattoirs aux supermarchés, qui conduisent les bus et les trains, vendent les médicaments, maintiennent l'ordre ou livrent courrier et colis.

Ce sont d'ailleurs souvent

des travailleurs précaires, issus des minorités hispanique et noire qui ont été disproportionnellement frappées par la pandémie, une injustice que les experts veulent explicitement réparer.

Après ces dizaines de millions de travailleurs pourraient être vaccinés les personnes n'ayant qu'une seule pathologie, les sans-abris, les prisonniers et les plus de 65 ans sans comorbidité.

Puis les jeunes adultes et surtout les étudiants, qui sont moins à risque mais ont montré à quel point ils diffusaient le coronavirus.

Ce n'est qu'une proposition. Les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC) attendent l'avis de leur propre comité d'experts (consultatif), qui votera mardi.

Ce comité-là a suggéré qu'il pourrait prioriser les soignants et les travailleurs essentiels, car les vacciner procurera un

"effet multiplicateur": non seulement ils sont des rouages essentiels de la réponse sanitaire et de l'économie, mais ils sont en contact avec beaucoup de monde.

En pratique, ces considérations éthiques, épidémiologiques et économiques seront peut-être ignorées dans la ruée initiale sur les doses.

Des problèmes concrets restent à résoudre: s'il est aisé de cibler les maisons de retraite et les hôpitaux, comment les pharmaciens et les médecins seront-ils censés confirmer qu'un client est bien un travailleur essentiel, ou qu'il a deux pathologies?

L'administration Trump a dit qu'elle ne serait pas liée par l'avis de son organisme sanitaire, et que les maisons de retraite recevraient les vaccins Pfizer/BioNTech dès mi-décembre en cas de feu vert réglementaire, quoi qu'en disent les experts.

INCONTINENCE URINAIRE D'EFFORT : QUELLES SOLUTIONS CONTRE LES FUITES ?

Les femmes souffrant de fuites urinaires ont souvent recours aux protections jetables. Pourtant, d'autres solutions existent contre l'incontinence urinaire d'effort pour retrouver une assurance et un bien-être au quotidien. On fait le point avec François Haab, chirurgien urologue, et Laure Mourichon, kinésithérapeute et sexologue.

Elle touche 19% des femmes entre 18 et 85 ans. L'incontinence urinaire d'effort consiste en des fuites d'urine incontrôlables, qui surviennent pendant un effort physique comme une séance de sport, une danse ou le fait de porter un poids. Même si trois millions de femmes sont concernées en France, seul un million d'entre elles consulte un médecin. Et lorsqu'elles le font, elles parlent plutôt de fuites que d'incontinence. "Le mot incontinence en lui-même pose problème, car il est encore tabou car il reste associé au grand âge", déplore le professeur François Haab, chirurgien urologue à l'hôpital des Diaconesses (Paris). Cette maladie concerne pourtant la femme jeune, active, souvent sportive et sera alors source de honte, de gêne, d'anxiété voire même de dépression. "Les femmes incontinentes sont souvent en perte d'estime d'elles-mêmes et de leur féminité. La gêne est omniprésente, même dans leur sexualité, par peur d'avoir des fuites pendant les rapports", développe Laure Mourichon, kinésithérapeute et sexologue à Vincennes.

UNE FAIBLESSE DU PÉRINÉE OU DU SPHINCTER URINAIRE

Physiquement, l'incontinence urinaire d'effort résulte d'un relâchement du sphincter urinaire, le muscle qui encerre l'urètre et ferme la vessie, ou d'une altération des tissus du périnée. "Le périnée est un muscle intime, souvent tabou, de la taille d'un main. Il s'étend du pubis vers le coccyx et les ischions, et est percé de trois orifices (le méat urinaire, le vagin et l'anus)", décrit Laure Mourichon. "Outre son rôle dans la sexualité, il assure également la continence urinaire, égale et le maintien des organes génitaux en empêchant le prolapsus" ou des-

cente d'organes" ajoute-t-elle. S'il perd en élasticité ou en fermeté, il ne pourra plus assurer totalement ses missions. Plusieurs facteurs jouent sur son intégrité et augmentent donc les risques de fuite urinaire.

Pour identifier avec certitude une incontinence urinaire, le médecin ou le kinésithérapeute pose des questions sur les problèmes de dos, la sexualité, le nombre de mictions par jour et le nombre de grossesses. Il demandera à la femme de tousser pour vérifier la présence de fuites, de pousser pour vérifier s'il existe une descente d'organe et de contracter le périnée pour mesurer sa force musculaire.

GROSSESSE, TABAC ET CONSTIPATION CHRONIQUE : DES FACTEURS DE RISQUE DE FUITE URINAIRE

La grossesse est l'une des premières causes d'incontinence : "être enceinte est un facteur de risque en soi, à cause de l'excès de poids", explique Laure Mourichon. Un accouchement par voie basse augmente encore le risque car il sollicite beaucoup le périnée. "Et plus l'accouchement est difficile, plus il aura de lésions au niveau des muscles du périnée et du sphincter urinaire" détaille le professeur Haab. La toux, les bronchites chroniques, la ménopause et la constipation chronique sont aussi des facteurs de risque car elles diminuent l'efficacité du sphincter urinaire. Le tabac joue aussi un rôle négatif sur l'incontinence puisqu'il favorise la toux et diminue la qualité des tissus musculaires. Enfin, certaines professions nuisent à l'état du périnée et sont donc favorables aux fuites urinaires. Par exemple, "les femmes qui exercent des métiers où elles soulevaient des poids quotidiennement (infirmières, aides ménagères, professions de la



manutention...) ou les sportives professionnelles sont plus à même de déclarer une incontinence urinaire d'effort", avertit Laure Mourichon.

KINÉ, OPÉRATION, DISPOSITIF VAGINAL... QUELLES SOLUTIONS CONTRE LES FUITES URINAIRES ?

"La première solution qui vient à l'esprit quand on parle d'incontinence urinaire est l'utilisation de protections. C'est dommage, car ce n'est pas une fatalité et d'autres réponses moins inconfortables existent", souligne le professeur Haab. Pour traiter l'incontinence, il faudra agir sur le périnée ou sur l'urètre pour éviter la survenue de fuites.

Le premier recours consiste en une rééducation périnéale chez un kinésithérapeute. En plus des séances hebdomadaires, il sera important de faire des exercices seuls chez soi pour garantir le succès de la rééducation. Celle-ci comprendra trois types de travaux, selon Laure Mourichon :
- des travaux manuels avec une contraction du périnée pour prendre conscience de l'existence du

muscle périnéal et contrôler le verrouillage du périnée avant et pendant l'effort
- des travaux par sonde intravaginale reliée à un ordinateur (ou Biofeedback) pour visualiser les contractions du périnée
- des travaux par électrostimulation qui aident à sentir le périnée, à renforcer le sphincter urinaire et donc à améliorer la continence de manière ponctuelle.

LES BANDELISTES, UNE SOLUTION CHIRURGICALE

Bien que la rééducation apprenne à contrôler le périnée, il n'est pas toujours évident de contracter ce muscle en permanence. Des solutions physiques peuvent alors prêter main forte aux femmes en proie aux incontinences d'effort. Tout d'abord, une opération chirurgicale consiste à placer une bandelette synthétique en soutien de l'urètre, pour aider à maîtriser les fuites. Autre solution : un dispositif vaginal en silicone qui vient compléter la rééducation pour augmenter l'autonomie urinaire de la femme. Cet outil baptisé Diven® et commercialisé

par le groupe médical B. Braun, se place dans le vagin, comme un tampon, à l'aide d'un applicateur. "À l'effort, le canal de l'urètre vient se bloquer sur le dispositif situé en arrière, dans le vagin. Il est donc verrouillé grâce au contact d'un plancher solide" décrit le professeur Haab. Son efficacité a été estimée à 69% par une étude scientifique portant sur 25 femmes. Il ne génère pas ou peu de gêne, les femmes pouvant le garder toute une journée, même pour aller aux toilettes. Avantage supplémentaire, il sert aux médecins d'outil de diagnostic car l'évaluation et le ressenti de la patiente constituent des renseignements précieux pour adapter au mieux les soins à sa situation personnelle. Chaque femme pourra opter pour la solution qui lui convient le mieux, en dialoguant avec un médecin ou un kinésithérapeute. Dans tous les cas, la première étape est donc de briser le tabou de l'incontinence urinaire pour retrouver confiance en soi et plus craindre la quinte de toux impromptue ou l'irrésistible envie de danser.

INCONTINENCE URINAIRE : ELLE ANNONCERAIT UNE MALADIE CHRONIQUE ?

Les femmes souffrant d'incontinence urinaire souffriraient souvent de maladies chroniques comme l'hypertension, l'asthme ou l'hypercholestérolémie. L'incontinence urinaire serait un vrai marqueur de maladies chroniques et précisément d'hypertension, d'hypercholestérolémie et de maladies pulmonaires, en particulier l'asthme, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue British Journal of Urology (BJU) International. Les chercheurs de l'Université de l'Alabama à Birmingham ont mené une recherche avec 3 800 femmes souffrant d'incontinence urinaire et ayant participé aux études des National Health and Nutrition Examination Survey, menées de 2007 à 2011, pour com-

prendre s'il existait un lien entre 12 affections chroniques et le

type et la sévérité de l'incontinence urinaire. Les résultats de l'étude ont montré que seulement 11% des femmes n'avaient pas d'autres problèmes de maladies chroniques. En revanche, en fonction de la gravité de l'incontinence urinaire, les chercheurs ont observé la prévalence de quatre types de maladies chroniques. Chez les volontaires incontinents qui affichaient au moins une affection chronique, 4 sous-groupes ont été remarqués : des femmes à risque cardiovasculaire récent, des participantes à risque cardiovasculaire plus ancien, des asthmatiques et celles atteintes de maladies chroniques multiples. Les chercheurs ont remarqué que comparées aux femmes incontinentes sans mal-

adie chronique, les femmes du groupe à risque cardiovasculaire récent affichaient un risque plus élevé d'incontinence d'effort et une incontinence légère. Ces asthmatiques présentent un risque plus élevé d'incontinence d'effort et une sévérité de leur incontinence.

Les femmes à risque cardiovasculaire ancien affichaient des taux plus élevés d'incontinence par impériosité (caractérisée par une fuite involontaire d'urine, accompagnée ou immédiatement précédée d'un besoin urgent et irrésistible d'uriner), et une incontinence en général plus sévère. "Un diagnostic d'incontinence devrait inclure à la prévention et à rechercher l'existence de ces conditions, parfois modifiables", concluent les auteurs de l'étude.

Vessie : comment en prendre soin au quotidien

Pour éviter les fuites et les infections urinaires, de simples gestes de prévention peuvent suffire. Voici quelques conseils pour prendre soin de votre vessie.

J'EN ME RETIENS PAS D'URINER
Faire pipi est un processus assez complexe qui implique un réseau de connexions entre le système urinaire et le cerveau. Quand la vessie commence à se remplir, les nerfs situés dans ses parois envoient des messages au cerveau pour l'en informer. Tout en commandant au sphincter entourant l'urètre (le canal par lequel l'urine s'évacue) de rester contracté.
Le conseil : Écouter ces messages d'alarme, car si on tarde à le faire, leur perception peut être faussée à la longue. Résultat, on peut éprouver l'envie d'uriner alors que l'on vient juste de le faire. Inversement, on peut ne pas en ressentir le besoin et laisser la vessie se remplir jusqu'à un possible "accident" de trop-plein.

ÉVITE LES INFECTIONS URINAIRES

Les infections urinaires touchent plus souvent les femmes pour des raisons anatomiques. L'urètre féminin étant plus court, les bactéries qui viennent de l'anus peuvent donc y remonter plus facilement et se retrouver plus vite dans la vessie.
Le conseil : essayez vous toujours de l'avancer l'arrière. Il est aussi conseillé d'uriner après chaque rapport sexuel, afin d'éliminer les germes présents dans l'urètre. Buvez un grand verre de jus de cranberry (240 ml) par jour. Une étude récente a en effet montré que cette consommation pendant 24 semaines d'affilée réduit les infections urinaires de 40 %. Ce qui serait un bon moyen de diminuer la prise d'antibiotiques, et donc l'apparition de bactéries résistantes.

JE BOIS ASSEZ (MAIS PAS TROP)
Idéalement, il faut boire 1,5 à 2 litres d'eau par jour, soit 8 verres. Car pour que la vessie fonctionne bien, il est important de boire suffisamment. À défaut, la vessie va s'habituer à retenir de petites quantités et devenir très sensible. De plus, l'urine devient très concentrée, ce qui risque d'irriter la paroi et de provoquer cette irrésistible envie de faire pipi, alors que le réservoir est à moitié rempli. À contrario, boire trop va augmenter la fréquence des mictions et, à terme, les risques d'accident (fuite urinaire). À éviter si on a une vessie sensible : les boissons contenant de la caféine (café, thé...) ou des édulcorants artificiels (sodas light), ainsi que l'alcool, qui peuvent être irritants.

J'EN RENFORCE MON PÉRINÉE
Le plancher pelvien groupe de muscles qui s'étend du pubis au coccyx autour la partie inférieure de la vessie et la maintient. Également appelé périnée, il joue un rôle essentiel dans la fermeture du sphincter de l'urètre : les muscles sont maintenus légèrement contractés pour empêcher les fuites d'urine et se relâchent lorsqu'on le décide.

Le conseil : pour prévenir la perte de contrôle de la vessie (et donc l'incontinence urinaire), il est conseillé de muscler son périnée. Comment ? En contractant très fort les muscles situés autour du vagin et du rectum (comme si on se retenait d'uriner ou de lâcher un gaz) durant 5 secondes, puis en relâchant 5 secondes. Recommencer 20 à 30 fois sans faire de pause. La fréquence : 2 ou 4 séances de quelques minutes tous les jours.

INCONTINENCE : DES SUBSTANCES CHIMIQUES RETROUVÉES DANS LES PROTECTIONS

L'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) vient de publier un rapport d'évaluation des risques liés aux substances chimiques présentes dans les protections pour incontinence lourde. Plusieurs de ces substances dépassent les seuils sanitaires.

Les protections pour incontinence constituent des dispositifs médicaux qui ont pour fonction d'absorber et de retenir les urines et les selles des personnes incontinentes tout en gardant leur peau saine et au sec. Depuis les années 80, le marché de l'incontinence s'est considérablement développé, du fait notamment de l'augmentation du nombre de personnes dépendantes. Aussi, la Direction générale de la santé et la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ont-elles saisi l'Anses afin d'évaluer la sécurité de ces protections en matière de risques d'allergie, d'infections ou d'intolérance, et de risques chimiques, par contact cutané ou par contact avec les muqueuses.

LE PORT SUR LE LONG TERME PEUT ENTRAÎNER UN RISQUE SANITAIRE*

L'Anses vient de publier son rapport d'évaluation des risques. Elle y constate la présence de différentes substances chimiques dangereuses (dioxines, furanes et PCB-DL et le formaldéhyde) qui pourraient provenir de la contamination des matières premières ou des procédés de fabrication utilisés. Ces substances peuvent notamment migrer dans l'urine et entrer en contact prolongé avec la peau. Cela ne cause pas de problème tant que la peau reste saine. Mais en cas d'usage prolongé (d'une durée supérieure à un an en continu) ou de lésions cutanées du siège, cela "peut entraîner un risque sanitaire pour les populations" souligne l'ANSES.

PROTECTIONS CONTRE L'INCONTINENCE : LES RECOMMANDATIONS DE L'ANSES

L'Anses recommande donc aux fabricants de ces protections pour incontinence :



De supprimer l'utilisation de toutes substances parfumantes dans la composition de leurs produits, en priorité celles présentant des effets irritants et sensibilisants cutanés. De mieux tracer l'origine des matières premières naturelles qui peuvent être contaminées, avant même la fabrication. Et d'améliorer les procédés de fabrication, comme cela a été demandé pour les couches pour bébé ou les protections hygiéniques. De

mieux documenter la nature des matières premières comme ces produits et de les afficher sur les emballages afin d'en informer les utilisateurs.

Elle recommande aussi aux soignants de veiller au respect des bonnes pratiques d'utilisation avec des changes fréquents et un nettoyage et séchage de la peau, afin de limiter au maximum les risques d'altération cutanée au niveau du siège.

LE SURPOIDS FAVORISERAIT L'INCONTINENCE URINAIRE

Le surpoids est à nouveau montré du doigt dans une nouvelle étude scientifique qui dévoile qu'il serait responsable de l'incontinence urinaire. La prévalence de l'incontinence urinaire est deux fois plus élevée chez les femmes ayant un indice de masse corporelle (IMC) élevé, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of the American Geriatrics Society*. Mais, cette situation est réversible, car la perte de poids réduit le risque d'incontinence urinaire.

Les chercheurs de l'université de Californie aux États-Unis ont réalisé une étude auprès de 1 475 femmes âgées de 70 à 79 ans. Ils les ont évaluées pendant plus de 6 ans. Ils ont établi leur niveau d'incontinence urinaire via un questionnaire. Pour comprendre s'il existait un lien entre ce trouble et le surpoids, ils ont relevé leur indice de masse corporelle (IMC) et mesuré la force de préhension, les quadriceps et la vitesse de performance. La masse musculaire et la masse grasse ont aussi été évaluées.

L'étude a révélé que 14% des participantes ont déclaré au moins un épisode de fuites par mois de type incontinence urinaire d'effort, (incontinence



qui survient lors d'un effort physique, d'un éternuement ou d'une toux).

16% des femmes ont au moins vécu un épisode de fuites par mois de type incontinence urinaire par impériosité (une fuite involontaire d'urine, accompagnée ou immédiatement précédée d'un besoin urgent et irrésistible d'uriner). Et, 28% des volontaires vivent avec une urgence, nouvelle ou persistante (une envie irrésistible de faire pipi que l'on n'arrive pas forcément à différer).

Les chercheurs ont constaté que les femmes qui ont perdu au moins 5% de leur IMC ou de leur masse grasseuse étaient moins susceptibles de connaître une incontinence d'effort nouvelle ou persistante sur 3 ans que les autres femmes.

L'étude a aussi montré qu'une diminution de 5% ou plus de la vitesse de marche est associée à une augmentation de 54% d'urgence, nouvelle ou persistante.

« En entretenant et en optimisant la composition corporelle et la force musculaire chez les femmes, dès (ou même avant) la ménopause, il serait possible de réduire la prévalence de l'UE chez les femmes âgées », conclut le Dr. Anne Suskind, auteure de l'étude.

CÔTE-D'IVOIRE Le PNUD va mobiliser 73 millions de dollars pour des projets de développement

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) va mobiliser 73 millions de dollars (environ 40 milliards de francs CFA) pour des projets de développement en Côte d'Ivoire, a annoncé, lundi, sa représentante résidente dans le pays, Carol Flore Smereczniak.

La mobilisation de ce fonds s'inscrit dans le cadre du programme de coopération du PNUD en Côte d'Ivoire sur la période 2021-2025, a indiqué Mme Smereczniak lors d'un atelier à Grand-Bassam (sud-est, à 30 km d'Abidjan).

Le programme 2021-2025 comprend "un budget estimé à 73 millions de dollars contre 52 millions de dollars (28,44 milliards de FCFA) pour le cycle 2017-2020".

"Notre ambition est de doubler le cycle précédent et d'arriver à mobiliser au moins 100 millions de dollars (54,74 milliards de FCFA) pour le bénéfice de la population de la Côte d'Ivoire", a-t-elle ajouté.

Le programme 2021-2025 devrait s'articuler autour de la "gouvernance inclusive, l'état de droit et la qualité des institutions, la croissance inclusive, la résilience et la réduction des inégalités, la gestion durable des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique".

La ministre ivoirienne du Plan et du Développement, Kaba Nialé, a jugé "satisfaisant" le bilan du programme écoulé qui fait ressortir "1,3 million de personnes bénéficiaires des interventions, 45 projets exécutés, 70% des ressources affectées au portefeuille gouvernance et a permis de mettre à niveau 900 fonctionnaires de police et de protection civile". Le programme a également permis "à 92.000 personnes d'avoir accès à une assistance juridique ou judiciaire, à 30 institutions et structures publiques de bénéficier d'appuis techniques ainsi qu'à 21.000 personnes dont 60% de femmes d'avoir un emploi dans les domaines de la production agricole, de la petite transformation et du commerce".

ETHIOPIE Le Premier ministre menace les dirigeants du Tigré

Le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a prévenu lundi les dirigeants de la région dissidente du Tigré, en fuite après la prise de leur capitale Mekele, qu'ils étaient dans la ligne de mire de l'armée, mais leur chef a assuré que le combat se poursuivait.

Le président du Tigré, Debretsion Gebremichael, a déclaré au être déterminé à rester dans la région pour affronter "les envahisseurs", assurant que "les combats se poursuivaient", deux jours après la victoire militaire proclamée par M.

Abiy sur les forces du Front de libération du Peuple du Tigré (TPLF), qui dirigeait cette région.

Il a accusé le Premier ministre éthiopien, Prix Nobel de la paix en 2019 devenu chef de guerre, de "tenter de tromper la communauté internationale en faisant croire que tout est terminé".

M. Abiy a envoyé l'armée au Tigré (Nord) le 4 novembre pour remplacer par "des institutions légitimes" les autorités régionales qui défiaient depuis des mois l'autorité de son gouvernement.

Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo l'a appelé lundi à une "cessation totale des combats" et à permettre "un accès humanitaire sans entrave" à la région du Tigré. "Il est essentiel de régler le conflit en cours et de maintenir l'Ethiopie sur le chemin de la démocratie", a souligné M. Pompeo sur Twitter, après s'être entretenu au téléphone avec M. Abiy.

APS

SAHARA OCCIDENTAL Reconnaissance de la RASD, "la réponse la plus ferme à l'agression marocaine" (société civile suédoise)

Des organisations et personnalités politiques et parlementaires en Suède ont appelé lundi le Gouvernement suédois à mettre en œuvre la décision du parlement, adoptée à l'unanimité en 2012, laquelle prévoit la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), affirmant que la mise en œuvre de ladite décision sera "la réponse la plus forte à l'agression marocaine contre le peuple sahraoui".

Dans une lettre rendue publique lundi par les médias suédois, et rapporté par des sources médiatiques sahraouies, la société civile suédoise a appelé le Gouvernement de son pays à "agir en urgence afin d'imposer l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara Occidental, sous l'égide de l'ONU".

La lettre a par ailleurs appelé les Nations Unies à "intervenir en vue de faire cesser les violations des droits de l'homme commises au quotidien contre des civils sahraouis sans défense et des prisonniers politiques dans les geôles marocaines". Enfin, les auteurs dudit message ont exhorté la Suède à "réactiver son rôle au sein de l'Union européenne (U E), à l'effet d'abroger tous les accords



signés avec le Maroc incluant les territoires occupés du Sahara Occidental".

A noter que l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) avait lancé

des attaques intenses, le long du mur de la honte, ayant ciblé plusieurs sites de retranchement des forces d'occupation marocaines, après la violation marocaine

de l'accord de cessez-le-feu en ciblant les civils sahraouis sans défense qui manifestaient pacifiquement devant la brèche illégale d'El Guerguerat.

MALI Lancement du Groupe de soutien à la transition

Le Commissaire à la paix et la sécurité de l'Union Africaine, Smaïl Chergui a annoncé, lundi à Bamako, le lancement du groupe de soutien à la transition au Mali co-présidé par l'UA-ONU-Cédeao.

"Ravi de lancer aujourd'hui à Bamako, le Groupe de soutien à la Transition au Mali, co-présidé par l'UA-ONU-Cédeao, avec la participation des pays voisins du Mali, des pays membres de la Cédeao et d'autres partenaires du Mali", a tweeté M. Chergui.

"Le Mali est une nouvelle fois au rendez-vous de l'histoire et de l'épreuve", a indiqué le Commissaire ajoutant que "le Mali ne sera pas seul dans la conduite de la Transition et la prise en charge des défis sécuritaire et socio économique".

De son côté, le Premier ministre

malien, Moctar Ouane, qui a présidé la réunion inaugurale de ce Groupe de soutien, a souligné que "ce groupe a été mis en place par les partenaires du Mali, notamment les Nations Unies, l'Union Africaine et la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédeao), afin d'accompagner les autorités du Mali pour la réussite de la Transition".

Le Premier ministre malien, a rappelé dans son allocution que "la crise multidimensionnelle et que traverse le Mali depuis 2012, a été aggravée par une nouvelle crise politique née de l'élection présidentielle de 2018, puis des élections législatives de mars et avril 2020".

"Aux défis politiques et sécuritaires qui l'affectent, est venu s'ajouter une crise sanitaire d'une ampleur inégalée depuis bientôt un siècle, avec l'appa-

rition de la pandémie de la COVID-19", a-t-il poursuivi.

M. Ouane a enfin souhaité que cette "réunion revête une importance capitale en ce qu'elle est destinée à mobiliser les partenaires bilatéraux et multilatéraux au plan africain et mondial, afin d'aider le Mali".

Pour le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale au Mali, M. Moulaye Zeïni, "le système de gouvernance et à réformer, et même à refonder après les événements qui ont secoué notre pays cette année". Cette rencontre vise à coordonner et harmoniser les efforts des partenaires pour soutenir le Gouvernement de Transition et le peuple malien dans le cadre des priorités et des réformes contenues dans la Charte de la Transition.

BURKINA FASO Un conseiller municipal tué dans une attaque dans la province de l'Oudalan



Le conseiller municipal du village de Ferel, situé à 22 Km de Gorom-Gorom, chef-lieu de la province de l'Oudalan (Burkina Faso), a été tué dimanche soir,

dans une attaque perpétrée par des hommes armés non identifiés, ont rapporté lundi des médias locaux.

"Assaleh Ag Yousouf, conseiller municipal du

mouvement (MPP au pouvoir), a été assassiné dimanche aux environs de 15h (heure locale)", a rapporté le site d'information "lefaso.net" ajoutant que les assaillants sont d'un groupe armé terroriste (GAT).

La situation sécuritaire est très fragile dans plusieurs régions du Burkina Faso, où la campagne électorale pour le double scrutin du 22 novembre dernier a été émaillée par des attaques terroristes, faisant au moins 15 morts, dont 14 soldats.

Le gouverneur de la région du Sahel le colonel Salfo Kaboré, a annoncé que le couvre-feu instauré depuis maintenant près de

deux ans, est prorogé pour une durée de 45 jours, à compter du 1er décembre 2020 et jusqu'au 14 janvier 2021.

Les horaires du couvre-feu vont de 19 heures à 05 du matin, en fonction des localités dans cette région.

Le Burkina Faso est tombé en avril 2015, dans un cycle d'attaques terroristes dans plusieurs régions, faisant à ce jour plus de 16000 morts, selon un décompte du Conseil économique et social (CES) du Burkina Faso.

Ces attaques ont contraint plus d'un million de personnes à fuir leurs villages, selon les données officielles.

IRAK

Des milliers de personnes manifestent, un nouveau mort dans les heurts

Des milliers d'Irakiens sont descendus dans les rues de Nassiriya lundi pour une marche funèbre après la mort d'une personne blessée lors des heurts la semaine dernière entre manifestants antipouvoir et partisans d'un chef religieux controversé.

Ridha al-Rikaby avait été blessé par balle à la tête vendredi lors de violents affrontements entre des soutiens du leader chiite Moqtada Sadr et des manifestants antipouvoir rassemblés sur la place Habboubi de Nassiriya, ville du sud irakien bastion de la révolte populaire d'octobre 2019. Il a succombé à ses blessures lundi, portant à huit le nombre de personnes tuées depuis le début des heurts qui ont également fait des dizaines de blessés. Les autorités locales ont imposé un confinement pour essayer d'empêcher de nouveaux rassemblements dans la ville, limogé le chef local



de la police et ouvert une enquête. Le Premier ministre irakien Moustafa al-Kazimi a dépêché à Nassiriya son conseiller à la sécurité nationale, Qassem al-Arakji,

et d'autres hauts responsables pour discuter avec les manifestants. Mais ils étaient encore des milliers dans les rues. De plus, des manifestants pacifiques

meurent sous les yeux du gouvernement, et les forces de sécurité ne sont pas capables de tenir les meurtriers responsables", a déclaré un manifestant.

YÉMEN

Dix civils tués dans des attaques des Houthis

Dix civils, parmi lesquels sept enfants et trois femmes, ont été tués et des dizaines d'autres blessés dans des attaques du mouvement "Ansarallah" dit Houthis lundi sur des quartiers résidentiels du Yémen ces deux derniers jours, ont indiqué mardi des sources locales.

A Taéz (sud-ouest), deux fillettes, dont l'une âgée de neuf mois, sont arrivées mortes lundi soir à l'hôpital en raison d'un traumatisme crânien, en plus de sept autres blessés, parmi lesquels plusieurs enfants, selon des sources médicales sur place.

Le crime a été commis par les Houthis "lors d'une attaque sur un quartier sous contrôle du gouvernement, ont assuré des sources au sein

de ce dernier. Sur Twitter, l'ONG Médécins sans frontières (MSF) au Yémen a appelé "tous les groupes armés à respecter le droit international humanitaire et à prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter les pertes civiles". L'incident survient un jour après le meurtre de huit civils, parmi lesquels cinq enfants -- l'un âgé de quatre mois --, et trois femmes, lors de bombardements visant des quartiers résidentiels d'Al-Durayhimi, dans la région côtière de Ho deida (ouest), selon des sources médicales et gouvernementales.

L'ONU a confirmé ce bilan, soulignant que les violences s'étaient intensifiées ces derniers mois à Hodeida, où se trouve un port stratégique au

bord de la Mer Rouge. "Cette attaque contre les femmes et les enfants est inacceptable et injustifiable", a déclaré dans un communiqué Altaf Musani, responsable onusien de l'aide humanitaire au Yémen.

Le conflit au Yémen oppose depuis 2014 les forces du gouvernement reconnu par la communauté internationale, appuyées par une coalition militaire conduite par l'Arabie saoudite, aux Houthis, qui ont pris le contrôle d'une partie du territoire yéménite, dont la capitale Sanaa.

Des experts de l'ONU estiment que le conflit au Yémen a plongé le pays le plus pauvre de la péninsule arabe dans la pire crise humanitaire au monde.

USA

La victoire de Biden officiellement certifiée dans l'Arizona et le Wisconsin

Les Etats-clés de l'Arizona et du Wisconsin ont officiellement certifié lundi la victoire de Joe Biden à la présidentielle américaine, cimentant encore davantage le succès du démocrate face à Donald Trump, qui n'a toujours pas concédé sa défaite. "Aujourd'hui, nous avons signé la certification de l'élection de 2020 en Arizona", a tweeté Doug Ducey, le gouverneur républicain

de cet Etat qui a basculé dans le camp démocrate pour la première fois depuis près de 25 ans. Responsable des opérations électorales, la secrétaire d'Etat démocrate de l'Arizona, Katie Hobbs, a salué une élection "menée avec transparence, précision et équité (...), malgré les nombreuses allégations infondées qui prétendaient le contraire". Plus tard dans la journée, le gou-

verneur du Wisconsin Tony Evers a annoncé avoir lui aussi certifié les résultats du scrutin dans son Etat qui a voté pour Joe Biden, après avoir aidé à élire Donald Trump en 2016. L'Arizona a également certifié la victoire du candidat démocrate au Sénat, Mark Kelly, afin qu'il "puisse prêter serment aussi vite que possible", a souligné M. Ducey. La certification des résultats ne

signe pas forcément la fin des recours devant les tribunaux, l'Arizona permettant par exemple de contester les résultats même après qu'ils ont été validés. L'équipe de campagne de M. Trump a en effet tenté -- sans succès jusqu'ici -- d'entraver par des recours judiciaires le processus de certification des résultats dans les Etats-clés remportés par M. Biden.

CESSEZ-LE-FEU AU KARABAKH

Accord turco-russe sur l'établissement d'un centre conjoint de surveillance

La Turquie a signé un accord avec la Russie sur l'établissement d'un centre conjoint d'observation qui aura pour mission de surveiller le cessez-le-feu au Nagorny Karabakh, a annoncé mardi le ministère turc de la Défense.

"Un accord a été signé à l'issue des pourparlers sur les modalités techniques de l'établissement et les principes de fonctionnement du centre conjoint turco-russe", a déclaré le ministère.

"Les efforts nécessaires sont fournis pour que le centre soit opérationnel

dans les plus brefs délais", a ajouté la même source, sans donner de détail sur cet accord.

Un mémorandum sur la création d'un centre conjoint de contrôle avait été signé mi-novembre par Ankara et Moscou.

La Turquie avait alors affirmé que ce centre serait établi dans un lieu choisi par l'Azerbaïdjan.

L'Azerbaïdjan et l'Arménie ont signé début novembre un accord par lequel la Russie qui a mis fin à plusieurs semaines d'affrontements meurtriers au Nagorny Karabakh, ré-

gion séparatiste d'Azerbaïdjan à majorité arménienne.

Pour surveiller le respect de cet accord, qui consacre les gains territoriaux de Bakou et prévoit l'évacuation par les Arméniens de certaines zones, Moscou a commencé à déployer une force de "maintien de la paix".

Dans une motion envoyée le 16 novembre à l'Assemblée nationale turque, le président Recep Tayyip Erdogan a demandé l'autorisation d'envoyer des soldats en Azerbaïdjan afin de participer à la mission russo-turque.

FRANCE

Reprise du procès pour corruption de l'ex-président Sarkozy

Le procès de l'ex-président français Nicolas Sarkozy pour corruption dans l'affaire dite des "écoutes" doit débiter lundi, rapportent plusieurs médias français.

Tout était prêt au tribunal de Paris le 23 novembre pour l'ouverture de ce procès sans précédent, mais l'un des trois prévenus, Gilbert Azibert, avait sollicité un renvoi, invoquant sa santé fragile dans le contexte de l'épidémie de coronavirus.

Après avoir ordonné une expertise médicale qui a conclu que son état de santé était "actuellement compatible" avec sa comparution, le tribunal a rejeté, jeudi, cette demande, sommant l'ex-haut magistrat de 73 ans de venir, "en personne", à l'audience lundi.

"Le tribunal a pris sa décision, elle s'impose", a acté son avocat Dominique Allegrini à la sortie de l'audience, face à une foule de journalistes.

La 32e chambre correctionnelle doit ainsi commencer l'examen de cette affaire inédite: jamais un ancien chef de l'Etat n'a été jugé pour corruption sous la Ve République.

Avant Nicolas Sarkozy, 65 ans, un seul ancien président, Jacques Chirac, a été jugé et condamné en 2011 dans l'affaire des emplois fictifs de la Ville de Paris, mais sans avoir jamais comparu devant ses juges, pour des raisons de santé.

L'ex-occupant de l'Elysée (2007-2012) était, lui, bien présent aux courtes audiences de lundi et jeudi.

"Je n'ai pas l'intention qu'on me reproche des choses que je n'ai pas commises", avait-il déclaré avant le procès, contestant être un "pourri" et déniant un "scandale".

Retiré de la politique depuis sa défaite à une primaire de la droite fin 2016 mais toujours très influent auprès du parti conservateur Les Républicains, Nicolas Sarkozy encourt dix ans de prison et un million d'euros d'amende pour corruption et trafic d'influence, comme ses co-prévenus jugés en sus pour violation du secret professionnel.

Ils contestent aussi toute infraction.

Dans ce dossier, il est soupçonné d'avoir, avec son avocat Thierry Herzog, tenté de corrompre Gilbert Azibert, alors en poste à la Cour de cassation.

Selon l'accusation, Nicolas Sarkozy cherchait à obtenir des informations couvertes par le secret, voire à peser sur une procédure engagée devant la haute juridiction liée à l'affaire Bettencourt - dans laquelle il avait obtenu un non-lieu fin 2013.

En contrepartie, il aurait donné un "coup de pouce" à Gilbert Azibert pour un poste de prestige convoité par ce dernier à Monaco, mais qu'il n'a jamais obtenu.

Cette affaire, aussi appelée "Bismuth", a surgi d'un autre dossier qui concerne depuis des années l'ex-chef de l'Etat: celui des soupçons de financement libyen de sa campagne présidentielle de 2007, qui lui vaut une quadruple mise en examen.

C'est dans le cadre de ces investigations que les juges ont découvert en 2014 l'existence d'une ligne téléphonique officielle entre l'ancien président et son avocat, Thierry Herzog, ouverte sous le nom de "Paul Bismuth" - un état civil appartenant en réalité à une connaissance de lycée de Me Herzog qui, après un imbroglio, ne se constituera finalement pas partie civile au procès.

Les conversations interceptées sur cette ligne secrète sont au coeur du dossier des "écoutes": elles sont la preuve, pour l'accusation, d'un "pacte de corruption".

La défense doit aussi s'attaquer à l'affaire "bis", celle des "fadettes": une enquête préliminaire diligentée pour dénicher l'éventuelle "taupe" qui aurait informé Nicolas Sarkozy et Thierry Herzog qu'ils étaient écoutés par la justice sur la ligne "Bismuth".

Un autre rendez-vous judiciaire attend Nicolas Sarkozy au printemps: le procès de l'affaire Bygmalion sur ses frais de campagne pour l'élection présidentielle de 2012.

PHOTOGRAPHE DE L'AFP BLESSÉ À PARIS Ouverture d'une enquête



Une enquête a été ouverte lundi pour rechercher les causes des blessures subies par le photographe syrien Ameer al-Halbi, collaborateur de l'AFP et du magazine français Polka, lors d'une manifestation samedi à Paris, a annoncé le parquet.

Cette enquête, confiée à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), la police des polices, vise à éclaircir les conditions dans lesquelles ce photographe de 24 ans a reçu une grave blessure au visage, possiblement par un coup de matraque. Ameer al-Halbi avait couvert le conflit syrien pour l'AFP et est installé en France depuis près de trois ans.

Un coup de matraque d'un fonctionnaire de police pourrait être en cause. Le photographe syrien se trouvait sur le terrain à titre indépendant lors d'une manifestation contre le texte de loi "sécurité globale" et les violences policières.

"Nous sommes choqués par les blessures infligées à notre collègue Ameer al-Halbi et nous condamnons cette violence non provoquée", a réagi dimanche le directeur de l'information de l'AFP, Phil Chetwynd.

M. Chetwynd a souligné qu'au moment des faits, Ameer al-Halbi "exerçait son droit légal comme photo-journaliste couvrant les manifestations dans les rues de Paris" et qu'il "se trouvait avec un groupe de collègues clairement identifiés comme journalistes".

Une enquête "administrative interne" réclamée par l'AFP a déjà été ouverte par la police pour déterminer les circonstances de l'incident. Dans un tweet samedi, l'organisation Reporters sans frontières avait dénoncé des "violences policières inacceptables".

Ameer al-Halbi a raconté à l'AFP qu'au moment des échauffourées en fin de manifestation place de la Bastille, il avait pris, quelques minutes avant l'incident, "des photos de policiers qui étaient en train de frapper quelqu'un". Quelques minutes plus tard, "les policiers sont arrivés et d'un coup, je me suis retrouvé au sol, je ne me suis pas rendu compte de ce qui s'est passé. Je pense que c'était un seul coup. Les gens m'ont marché dessus puis quelqu'un m'a aidé", a raconté ce photographe.

SITUATION DE L'ARTISTE Plus de 3400 artistes ont bénéficié d'une aide financière ces derniers mois

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a fait état lundi de "plus de 3420 artistes ayant bénéficié d'aides financières ces derniers mois", dans le cadre de l'opération de soutien aux artistes touchés par la pandémie, a indiqué un communiqué du ministère.



S'exprimant au terme d'une visite de travail à l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA), en présence de la directrice de cette institution, des cadres de l'Office, et des représentants des artistes, la ministre a fait savoir que l'ONDA œu-

vre à la promulgation d'une loi pour le recouvrement des droits d'artistes algériens, à savoir les droits de diffusion sur internet notamment YouTube". Mme. Bendouda a annoncé que son département "a conclu des conventions avec des cliniques relevant

des établissements publics pour la prise en charge sanitaire des artistes au niveau national". L'ONDA s'emploie actuellement à la vérification de l'éligibilité du reste des artistes dont le nombre dépasse les 3500, a conclu le communiqué.

LIVRE / PARUTION

Publication d'une version enrichie de "Tlemcen ou les lieux de l'écriture" de Mohamed Dib

Avec la réédition d'une version enrichie de l'ouvrage "Tlemcen ou les lieux de l'écriture" de Mohamed Dib, les éditions Barzakh invitent le lecteur à découvrir des lieux emblématiques de la ville natale de l'écrivain qui constituent l'essentiel de l'univers d'écriture de cet auteur, qu'il avait lui-même immortalisé en photographies en 1946.

Publié récemment en coédition avec la maison française "Images plurielles", ce beau-livre de 144 pages a été initialement réalisé et commercialisé en 1993 avec pour idée de départ de photographier les lieux considérés comme emblématiques dans l'oeuvre de Dib par le photographe français Philippe Bordas.

Des clichés inédits pris par Mohamed Dib spontanément en 1946 ont été intégrés à l'ouvrage en plus de textes inspirés de cette confrontation entre les images prises à près de cinquante ans d'intervalle.

C'est en puisant à nouveau dans le fonds de 1946, six ans avant la parution du premier roman de Dib, que les éditions Barzakh ont décidé d'enrichir le premier ouvrage de dix-neuf photographies inédites.

Cet ouvrage a été préfacé par l'écrivain et universitaire W aciny Laredj qui retrouve dans ce livre un "Dib-enfant qui fixe les moments ressentis et qui capte les moments enfuis" estimant que Tlemcen et tous les lieux évoqués dans le livre ont servi de "substrat à une grande partie de sa littérature". "Tlemcen ou les lieux

de l'écriture" comporte des photographies en noir et blanc datées de 1946 et montrant de nombreux portraits d'enfants, un thème cher à l'écrivain, de membres de la famille et d'inconnus croisés au hasard des promenades qui constituent un des rares regards sur les algériens, leur quotidien et leurs conditions de vie, durant la période coloniale et juste après la seconde guerre mondiale, porté par un photographe algérien.

Evoquant les portraits d'enfants, Dib revient dans le détail sur le costume de l'époque et sur la description d'une photo de famille où il n'avait qu'une quinzaine d'années, il évoque également les enfants scolarisés, ceux qui travaillaient déjà ou encore ceux "en liberté pour changer les rues" de Tlemcen "en territoires inexpugnables" se prêtant à leurs jeux comme l'était son quartier Bab Al'Hdid (porte de fer). Des tranches de vie saisies dans le patio commun décrit par l'auteur comme étant "le cadre premiers de mes écritures (...)" cette cour que nous Algériens appelons "le centre de la maison" dont le véritable rôle est de "réunir".

Ce lieu de passage représente pour lui un "jardin de conversations et de convivialité" servant parfois de "théâtre à de grandioses querelles".

Mohamed Dib évoque également dans ses textes des lieux qui n'existent plus, "des endroits sacrifiés", comme le marché du Médresse" estimant qu'une certaine "manière d'être de la ville" s'était dissipée.



Parmi les photographies inédites ajoutées à l'ouvrage, de nombreux portraits d'enfants et d'inconnus croisés dans les rues de Tlemcen, quelques clichés dans la maison familiale et une procession vers un lieu de culte.

L'ouvrage réédité et enrichi à l'occasion du centenaire de la naissance de Mohamed Dib, a été réalisé avec le concours de Louise Dib, petite fille de l'auteur, à la conception graphique et de Giulia Palumbo qui a apporté son aide gracieusement pour le traitement de l'image.

Né le 21 juillet 1920 à Tlemcen, Mohamed Dib est un des auteurs algériens les

plus prolifiques qui a fait son entrée dans le champs littéraire en publiant coup sur coup "La grande maison" en 1952, "L'incendie" en 1954, et "Le métier à tisser" en 1957, une trilogie qui suffira à brosser le tableau de la vie de l'Algérien marginalisé et noyé par la misère et les affres du colonialisme en disant "nous avons été quelques-uns à sentir ce besoin de nommer l'Algérie, de la montrer".

Disparu en 2003 à l'âge de 82 ans, Mohamed Dib aura laissé une oeuvre considérée comme "la plus importante de la production algérienne en langue française" de l'avis de spécialistes.

OMPI - CYBERATTQUES Plus de 3.400 plaintes déposées pour cyberattaques en dix mois

La pandémie du coronavirus (Covid-19) a favorisé l'augmentation de litiges liés aux cyberattaques, a annoncé lundi l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) faisant état de plus de 3.400 plaintes sur la période de janvier à octobre 2020.

Selon cette agence onusienne basée à Genève, la pandémie mondiale a entraîné "une recrudescence du nombre de litiges pour cybersquatting" soumis à son Centre d'arbitrage et de médiation.

Sur la période de janvier à octobre 2020, le Centre a ainsi traité 3.405 plaintes, soit une augmentation de 11% par rapport à la même période en 2019, selon l'organisation.

"Avec un nombre croissant de personnes passant davantage de temps en ligne durant la pandémie, les cybersquatteurs trouvent un environnement qui leur est de plus en plus favorable", a déclaré Erik Willbers, Directeur du Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI, commentant la hausse du nombre de plaintes déposées auprès de l'OMPI.

"Dans le même temps, les titulaires de droits augmentent la protection de leurs marques sur Internet à mesure qu'ils intensifient la commercialisation et la vente en ligne", a-t-il ajouté.

Au total, le Centre a enregistré 50.000 plaintes pour cybersquatting.

Selon l'OMPI, il s'agit d'un



"cap important" qui couronne "deux décennies d'activité en faveur des consommateurs, garantissant aux internautes la possibilité de trouver facilement des sites authentiques pour leurs marques préférées".

Des litiges qui ont porté sur près de 91.000 noms de domaine et impliquent des parties de plus de 180 pays.

Avec une situation de télétravail généralisée dans le monde entier, entreprises et consommateurs dépendent largement de l'Internet – que ce soit pour travailler, faire des achats en

ligne ou pour s'informer de la manière de se protéger dans la situation actuelle.

De nombreux services d'enregistrement des noms de domaine ont fait état d'une augmentation du nombre de noms de domaine enregistrés.

Ceux-ci peuvent être destinés à des sites d'information ou d'actualités, voire à de nouveaux sites commerciaux, mais comme les plateformes de médias sociaux, ils sont également utilisés pour diffuser de fausses informations et se livrer à des activités illégales et frauduleuses.

DÉBRIS SPATIAUX L'Europe commande la première mission de nettoyage en orbite

L'agence spatiale européenne (ESA) doit signer mardi un contrat avec une start-up suisse ClearSpace pour la première mission d'enlèvement d'un débris spatial.

Ce contrat de services, d'un montant total de 100 millions d'euros dont 86 millions investis par l'ESA, partira en 2025 et aura pour cible un morceau d'une ancienne fusée européenne Vega.

Le débris appelé Vespa, qui pèse 112 kilos, a été laissé en 2013 en orbite basse, à 800 km de la Terre.

Il s'agira de la première mission au monde de nettoyage en orbite, a précisé l'ESA.

Pour l'agence spatiale, qui compte 22 Etats membres, c'est aussi une première car "jamais nous n'avions confié un contrat d'une telle ampleur à une petite start-up", a précisé Eric Morel de Westgayer, en charge de l'industrie et des achats à l'ESA.

Entreprise dérivée de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, ClearSpace a recueilli des contributions d'une vingtaine de sociétés venant de huit pays membres de l'ESA (Suisse, République tchèque, Allemagne, Royaume-Uni, Pologne, Suède, Portugal et Roumanie).

La start-up construira un satellite nettoyeur de 500 kilos, qui évaluera dans un premier temps la vitesse de Vespa.

Il devra ensuite capturer sa cible, en l'encerclant de ses quatre "tentacules", pour la désorbiter. Vespa se désintégrera ensuite dans l'atmosphère, avec son satellite nettoyeur.

En près de 60 ans d'activité spatiale et plus de 5.500 lancements, environ 42.000 objets de plus de 10 centimètres gravitent autour de la Terre, formant un nuage de déchets composé de fusées anciennes, de morceaux de satellites restés en orbite après explosion, de satellites entiers qui ne sont plus opérationnels... Gravitant à toute vitesse (28.000 km/heure), ces débris représentent une sérieuse menace de collision avec les satellites opérationnels, qui non seulement peut détruire des services cruciaux (météorologie, GPS...) mais aussi générer encore des débris, entraînant une réaction en chaîne "qu'on serait incapables d'arrêter", décrypte Luisa Innocenti, cheffe du bureau ClearSpace à l'ESA.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N° D'IDENTIFICATION FISCALE: 099802019121821

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES APRES L'ANULATION DE L'ATTRIBUTION N°34..... /2020

(RELANCE APRES ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE ET INFRACTUOSITE DE L'AAO 32/2019)

LE WALI DE CHLEF REPRÉSENTE PAR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES POUR LA RÉALISATION D'UN CELIBATORIUM EN (R+01) A TADJENA - CHLEF AU PROFIT DE LA DGSN

LOT N° 02 : VRD

Ne peuvent soumissionner que les entreprises ou groupement d'entreprises ayant : Capacités professionnelles

A- Capacités professionnelles

* Certificat de qualification et de classification catégorie « TROIS (03) ou plus » activité principale en Bâtiment ou en travaux public ou en hydraulique

B- Capacités techniques :

1- Références professionnelles:

Avoir réalisé au moins un projet de catégorie « B ou plus » ou un projet similaire

• Moyens humains: ayant au moins

- Un Master, Ingénieur ou licence, DEUA ou technicien supérieur en bâtiment ou génie civil ou architecture ou travaux public ou hydraulique.

- Un nombre d'ouvriers ≥ 10 ouvriers

• Moyens matériels : ayant au moins

- 01 camion (charge utile= 07 tonnes et plus)

- 01 poste à souder

C- Capacités financières:

• Ayant une moyenne du chiffre d'affaire réalisé pendant les trois (03) dernières années (2015,2016 et 2017) ≥14.000.000,00 DA.

PRÉSENTATION DE L'OFFRE:

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur à savoir:

A. Dossier de candidature contient :

1- La déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée.

2- La déclaration de probité, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée.

3- La copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA)

4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou,

le cas échéant, des sous-traitants;

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une terre enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°34...../2020

« Dossier de candidature »

Dénomination du soumissionnaire et l'objet de l'avis d'appel d'offres.

B. L'offre technique contient :

• La déclaration à souscrire, renseignée en totalité, datée et signée,

• Un mémoire technique justificatif.

• Tout document permettant d'évaluer l'offre Technique (Moyens Humains + Moyens matériels) des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants

• Un planning d'exécution selon les travaux du marché avec délai de réalisation

• Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2ème enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°34...../2020

« Offre technique »

Dénomination du soumissionnaire et l'objet de l'avis d'appel d'offres.

C. L'offre financière contient: (copie original photocopie)

• La lettre de soumission, renseignée en totalité, datée et signée,

• Le bordereau des prix unitaires (B.P.U), daté et signé,

• Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E), daté et signé,

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3ème enveloppe, cachetée sur laquelle seront portées les mentions, ci-après :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité

minimales N°34...../2020

« Offre financière »

Dénomination du soumissionnaire et l'objet de l'avis d'appel d'offres.

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°34...../2020

Projet :

Lot N°

« A ne pas ouvrir que la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Est adressée à Monsieur le Directeur des Equipements Publics, boulevard des Martyrs siège des trois (03) directions techniques à Chlef.

• La durée de préparation des offres est fixé à 15 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacité minimales dans la presse nationale en langue nationale et en langue française ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP).

• La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant 10H00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.

• La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à 10H00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.

• Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date des dépôts des offres.

N.B: Les soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture candidature, technique et financière des plis au niveau de la direction des Equipements Publics de Chlef.

RUGBY

Trois joueurs argentins, dont le capitaine Matera, suspendus pour propos xénophobes

Trois joueurs de l'équipe argentine de rugby, dont le capitaine Pablo Matera, ont été suspendus à titre conservatoire pour "des propos discriminatoires et xénophobes" publiés sur les réseaux sociaux entre 2011 et 2013, a annoncé la Fédération argentine de rugby (UAR).

La Commission de discipline de la fédération a été chargée d'ouvrir une procédure contre Guido Petti, Santiago Socino et Pablo Matera, auquel le brassard de capitaine a en outre été retiré.

Cette décision est tombée deux semaines après la première victoire (25-15), historique, des Pumas contre les All Blacks. "L'Union argentine de rugby rejette avec force les propos discriminatoires et xénophobes publiés par des membres de l'équipe des Pumas sur les réseaux sociaux", a indiqué la fédération dans un communiqué, après la récente mise au jour de tweets datant de la période 2011-2013.

Dans ces tweets, Matera, qui évolue au poste de troisième ligne au Stade français, parlait de "renverser des Noirs" avec sa voiture et dénigrant les Boliviens et les Paraguayens. La fédération a reconnu qu'elle devait agir, bien que ces publications soient anciennes et qu'elles ne "reflètent pas l'intégrité personnelle que les trois ont montrée sous les couleurs des Pumas".

"L'Union argentine de rugby condamne tout discours haineux et juge inacceptable que ceux qui aient pu les tenir représentent notre pays", indique le communiqué. "Je suis désolé pour toutes les personnes qui ont été offensées par les horreurs que j'ai écrites (...) Je veux également présenter mes excuses à mon équipe et à ma famille pour ce qu'ils vivent du fait de mes actes", a réagi Matera sur Instagram. Les Pumas, qui avaient fait chuter les All Blacks pour la première fois de leur histoire le 14 novembre, ont été balayés samedi (38-0) par la Nouvelle-Zélande. Ils affrontent ce week-end l'Australie.

SPORT (CIO)

Le président Thomas Bach candidat à sa propre succession

Le président du Comité International Olympique (CIO), Thomas Bach est candidat à sa propre succession, dont l'élection est prévue à la prochaine session de l'instance olympique, toujours annoncée du 10 au 12 mars 2021 à Athènes, a rapporté mardi le site Francsjeux.com.

Selon la même source, à la date limite de dépôt de candidature fixée au lundi 30 novembre 2020 à minuit, Bach était seul en lice, sans la moindre rumeur d'une candidature de la dernière minute.

Elu pour un premier mandat de 8 ans lors de la session de Buenos Aires en 2013, Thomas Bach devrait être reconduit pour un deuxième – et dernier – bail de 4 ans, les statuts du CIO limitant la fonction présidentielle à un maximum de 12 ans. L'élection pourrait se dérouler en présentiel, sauf si l'évolution de la crise sanitaire impose le mode virtuel, a ajouté la même source. Thomas Bach, âgé de 67 ans, est un avocat et escrimeur allemand. Il a été champion olympique au fleuret en 1976. En 1981, au congrès olympique de Baden-Baden, il intègre la commission des athlètes du CIO nouvellement créée par Juan Antonio Samaranch.

Il mène parallèlement une carrière d'avocat, notamment en faveur d'Adidas, jusqu'en 1987 et de Siemens depuis les années 2000.

Il est vice-président du CIO de 2000 à 2004 et de 2006 à 2013 et siège à la commission exécutive. Bach avait été élu neuvième président du CIO le 10 septembre 2013 pour un mandat de huit ans. Il avait succédé au Belge Jacques Rogge.

APS

CANOË-KAYAK (SLALOM MONOPLACE) JO
L'organisation des qualifications africaines en Algérie remise en cause

L'organisation du tournoi pré-olympique africain de la spécialité slalom monoplace de canoë-kayak (en eau vive) a été attribuée à l'Algérie mais son déroulement reste toujours en suspens en raison de la fermeture de l'espace aérien, a appris l'APS mardi du président de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (FASACK), Abdelmadjid Bouaoud.

"La Confédération africaine de canoë (ACC) nous a attribué l'organisation du tournoi pré-olympique africain de la spécialité slalom de canoë-kayak, se référant au cahier des charges qu'on avait présenté", a indiqué Bouaoud.

Sauf qu'avec la fermeture des frontières et la situation sanitaire liée au coronavirus (Covid-19), la fédération se retrouve dans l'embarras pour accueillir cette compétition prévue en 2021.

"En temps normal, on aurait pu abriter le tournoi avec l'expérience déjà acquise lors des multiples compétitions qu'on a organisées.

Mais avec les conditions difficiles actuelles causées par le Covid-19 depuis le mois de mars dernier, il est impossible d'accueillir l'événement.

On l'a communiqué à l'ACC", a informé le président de la FASACK.

Le tournoi africain de slalom monoplace, qualificatif aux Jeux Olympiques (JO) de Tokyo devait initialement se dérouler à Huningue (France) en mars dernier, sur décision de la Fédération internationale de canoë (ICF), mais la pandémie de coronavirus a finalement tout chamboulé.

Comme le Covid-19 a re-



tardé les JO d'une année et par là même le tournoi qualificatif, les fédérations nationales africaines se sont concertées pour exprimer leur refus de voir les qualifications se dérouler en dehors du continent.

"Étant donné que la date de l'événement n'est pas encore arrêtée, nous sommes censés recevoir une correspondance de l'ICF nous proposant éventuellement d'organiser le tournoi en avril prochain.

Le lieu va être l'Algérie, ou bien la compétition sera tout simplement annulée et l'instance internationale trouvera une façon de désigner les qualifiés.

C'est en discussions", a révélé Abdelmadjid

Bouaoud. Le Covid-19 a complètement chamboulé les plans de la FASACK, car l'organisation d'un événement aussi crucial demande des "efforts techniques importants".

"La période est très courte pour réunir toutes les conditions.

Il y a beaucoup d'incertitudes, comme l'ouverture des frontières, la délivrance des visas d'entrée en Algérie et j'en passe. Autant de paramètres qui nous freinent.

On garde un mince espoir pour que cette compétition ait lieu en avril", a conclu le président de la FASACK, en espérant que la situation sanitaire mondiale s'améliore d'ici là.

Abriter un tel tournoi de-

vrait booster la discipline de slalom en eau vive, très spectaculaire et attractive.

Elle permettrait aussi de donner une bonne image de l'Algérie, tant sur le plan organisationnel que sportif et touristique.

En dehors du fait d'organiser le tournoi, la FASACK avait pour objectif aussi de qualifier "un ou deux" athlètes aux JO, outre les trois tickets déjà arrachés (deux en aviron et un autre au canoë).

Elle comptait sur ses internationaux évoluant en France, dont Mohamed Saïd Bekkador (CKK Vallée de l'Ain) et Anaïs Mouhoub (ASCPA Strasbourg), deux athlètes dont on dit beaucoup de bien.

TENNIS / CIRCUIT ITF - TOURNOI DE MONASTIR

Ibbou débute contre la Bulgare Dia Evtimova

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou débute contre la Bulgare Dia Evtimova, au premier tour d'un tournoi professionnel féminin, organisé à Monastir (Tunisie), selon le programme de compétition dévoilé lundi soir par les organisateurs.

Un match qui, sur papier, s'annonce assez difficile pour l'Algérienne de 21 ans, car appelée à défier une adversaire beaucoup plus expérimentée (33 ans) et dont le niveau technique se rapproche considérablement du sien.

Les deux joueuses figurent en effet presque au même classement mondial chez les professionnelles de la WTA, à savoir 610e pour Ibbou et 641e pour Evtimova.

Doté d'un prize-money de 15.000 USD, cette compétition, qui se déroule depuis lundi sur surface rapide, a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées chez la WTA, ce qui devrait relever considérablement le niveau.

Preuve en est que cette fois, Ibbou

n'a pu prétendre au statut de tête de série, comme ce fut le cas dans de précédents tournois à Monastir.

Ce sera le deuxième tournoi consécutif à Monastir pour la championne d'Afrique junior de 2015, après un ne longue période d'arrêt imposée par la pandémie de nouveau coronavirus.

Dans la précédente compétition, Ibbou avait atteint les quarts de finale, avant d'être éliminée vendredi dernier par la Française Carole Monnet sur le score de 6-4, 5-7, 6-3.

BLIDA

Coup d'envoi du championnat national militaire de lutte associée

Le coup d'envoi du Championnat national militaire de lutte associée a été donné, lundi, à la salle omnisports du complexe sportif régional militaire de la 1ère région militaire de Blida, avec la participation de nombreuses équipes représentatives différentes régions et commandements militaires du pays.

Outres les six régions militaires du pays, les participants à cette compétition de trois jours, organisée par le commandement des Forces aériennes, représen-

tent différents commandements des Forces aériennes, de la Garde républicaine, de la Gendarmerie nationale, des Forces terrestres et de la 1ère Division Blindée, entre autres.

Dans son allocution à l'ouverture de ce championnat militaire, inscrit au titre du programme de préparation et d'entraînement du Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), le Commandant Air auprès de la 1ère région militaire, le général Salah Cheglal, a mis en exergue l'im-

portance du sport militaire dans la "préparation et formation du soldat aux plans physique, mental, et au combat et dont notamment la lutte associée qui est un sport de combat individuel".

Il a, également, souligné le rôle de ce sport de combat qui forme le soldat à "surmonter les obstacles à s'adapter aux difficultés et à renforcer son endurance", affirmant que ce genre de compétitions reflète "l'intérêt suprême accordé par le commandement au sport militaire, par la mobilisation

de tous les moyens nécessaires, et leur mise à disposition des athlètes et des encadrateurs", a-t-il assuré.

Le général Salah Cheglal a clos son discours en appelant les athlètes participants à "redoubler d'efforts pour faire montre de toutes leurs capacités, en vue de réaliser des résultats honorables reflétant leur sérieux et rigueur", tout en les incitant à faire prévaloir "l'esprit sportif et les règles de compétition loyale pour faire honneur au sport militaire".

EQUIPE NATIONALE

Belmadi soutient Bentaleb, victime de propos racistes en Allemagne

Le sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie de football Djamel Belmadi, a tenu à apporter son soutien au milieu international de Schalke 04 (Div.1 allemande) Nabil Bentaleb, victime de propos racistes en Allemagne.



"Je tiens d'abord à soutenir Bentaleb dans cette épreuve, non pas pour sa mise à l'écart, mais du traitement qu'il vient de subir via les interventions d'un pseudo-consultant qui cache en réalité un racisme et une haine avérée derrière un costume de consultant", a réagi Belmadi, dans un enregistrement sonore diffusé mardi sur le site officiel de la Fédération algérienne (FAF).

Présent lors d'une émission sur la chaîne sportive allemande Sport 1, l'ancien international allemand Steffen Freund s'en est pris violemment à Bentaleb, écarté quelques jours plus tôt par son club pour des raisons disciplinaires.

"Bentaleb n'est pas disci-

pliné en raison de ses origines franco-algériennes.

Ses origines et sa pauvreté ont joué un rôle dans la façon dont il a grandi en tant que personne", a-t-il déclaré.

Le club a aussitôt réagi via ses canaux sur les réseaux sociaux : "La suspension de Nabil Bentaleb et Amine Harit n'a rien à voir avec leurs origines ! Cela n'a fondamentalement rien à voir".

"En tant qu'Algérien, et sélectionneur de l'équipe nationale, au nom de la Fédération algérienne et de notre pays, on ne peut pas laisser passer ce genre de propos scandaleux, offensants sur l'Algérie.

A travers Nabil, c'est tout notre pays qui est visé.

Ce malheureux raciste dé-

nué de toute conscience, de toute intelligence qui n'a pas trouvé d'autres raisons sur la mise à l'écart de Nabil, que de s'en prendre à son origine, sa race, à son Algérianité", a regretté Belmadi.

Avant de conclure : "Ce genre de choses ne peuvent pas rester impunies.

Nous devons nous élever contre ce genre de propos.

J'appelle à ce que toutes les instances du football : Fédération internationale (Fifa), Fédération allemande, et club, à réagir rapidement.

On n'acceptera pas que des propos prononcés en toute impunité sur un plateau TV restent impunis.

Nabil a tout mon soutien". De son côté, la FAF a

condamné avec fermeté ces "propos désobligeants et teintés de racisme à l'encontre de l'international algérien".

"La Fédération algérienne de football, à travers son Président, Kheireddine Zetchi, et le sélectionneur national, Djamel Belmadi, est indignée et condamne fermement ces propos tout en apportant son soutien indéfectible à Bentaleb.

La FAF souhaite à ce que des mesures disciplinaires exemplaires soient prises à l'encontre de l'auteur de ce grave dérapage de la part de la Fédération allemande de football et de la Fifa, qui, toutes deux, se veulent en phase dans le combat contre ce fléau qu'est le racisme".

LIGUE 1 (PROTOCOLE SANITAIRE) Les SG de 4 clubs convoqués devant la commission de discipline (LFP)

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a convoqué les secrétaires généraux de 4 clubs de l'élite pour "non respect du protocole sanitaire", lors de la première journée du championnat de Ligue 1, disputée vendredi et samedi, a annoncé la LFP lundi soir sur son site officiel.

Il s'agit des SG de l'US Biskra, du CS Constantine, du NC Magra et de l'Olympique Médéa, convoqués pour la séance du jeudi 3 décembre à 11h00 au siège de la LFP à Alger, précise la même source.

La Ligue 1 professionnelle, désormais composée de 20 clubs, a repris ses droits le week-end dernier après huit mois d'interruption, causés par la pandémie de coronavirus (Covid-19).

La Fédération algérienne de football (FAF), en collaboration avec le Centre national de la médecine du sport (CNMA), a dévoilé en septembre dernier un protocole sanitaire dédié aux clubs pour faire face à la propagation du Covid-19 aux entraînements et dans la compétition.

"Nous serons très intransigeants sur l'application du protocole sanitaire.

Je sais que ce ne sera pas facile, mais les clubs devront jouer le jeu. Il va falloir faire preuve de beaucoup de rigueur", avait indiqué vendredi le président de la FAF, Kheireddine Zetchi.

LIGUE 1 L'entraîneur François Ciccolini suspendu deux ans (LFP)

L'ex-entraîneur de l'USM Alger Ciccolini François a été suspendu pour deux ans de toute fonction et/ou activité en relation avec le football à compter du 23 novembre 2020, avec proposition de radiation à vie pour transgression de l'obligation de se soumettre aux cérémonies protocolaires de la remise des trophées, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi.

Le technicien français avait refusé de monter à la tribune officielle pour recevoir sa médaille lors de la rencontre de Super Coupe entre l'USM Alger et le CR Belouizdad jouée le 21 novembre 2020 au stade du 5 juillet.

Engagé en août dernier, Ciccolini avait été démis de ses fonctions le 22 novembre pour "faute grave", après avoir boycotté la cérémonie de remise des médailles, lors de la Supercoupe d'Algérie de football.

Il a été remplacé le lendemain par son adjoint Benarabi Bouziane, désormais entraîneur en chef de l'USM Alger.

APS

CAN 2021 (U20)/ QUALIFICATIONS

Les juniors algériens peaufinent leur préparation à Sidi Moussa

La sélection algérienne des U20 poursuit sa préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa en prévision du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la CAN 2021 de la catégorie, a indiqué la FAF lundi.

Cet avant-dernier stage prendra fin ce jeudi, avant que le sélectionneur national, Saber Bensmain et ses adjoints n'arrêtent la liste définitive des joueurs qui seront conviés au dernier stage qui débutera dimanche prochain 6 décembre 2020 avant de rallier la Tunisie pour prendre part

au tournoi prévu du 15 au 27 décembre, précise la même source. En plus de l'Algérie, quatre autres sélections nord-africaines prendront part à ce tournoi, il s'agit de la Libye, la Tunisie, le Maroc et l'Egypte. Le tournoi, prévu aux stades Hamadi-Agrebi et El Menzah, se déroulera sous forme d'un mini-championnat de cinq journées au bout desquelles les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN-2021 qui se déroulera en Mauritanie.

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U20) entamera le tournoi de

l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie Mauritanie-2021, face à son homologue tunisienne le 15 décembre au stade Hamadi-Agrebi de Radès (Tunis), selon le tirage au sort effectué lundi à distance par l'UNAF. L'équipe algérienne affrontera ensuite la sélection marocaine le 18 décembre pour le compte de la deuxième journée avant d'enchaîner face à la Libye le 21 du même mois.

Les Algériens bénéficieront de deux jours de repos avant de boucler le tournoi de l'UNAF face à l'Egypte le 24 décembre.

TOURNOI QUALIFICATIF À LA CAN-2021 (U20)

L'Algérie débutera face à la Tunisie le 15 décembre

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U20) entamera le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie Mauritanie-2021, face à son homologue tunisienne

le 15 décembre au stade Hamadi-Agrebi de Radès (Tunis), selon le tirage au sort effectué lundi à distance par l'UNAF. Le tournoi, prévu du 15 au 27 décembre aux stades Hamadi-Agrebi et El Menzah, se déroulera sous forme d'un mini-

championnat de cinq journées au bout desquelles les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN-2021 qui se déroulera en Mauritanie. L'équipe algérienne, sous la conduite de Saber Bensmain, affrontera ensuite la sélection

marocaine le 18 décembre pour le compte de la deuxième journée avant d'enchaîner face à la Libye le 21 du même mois. Les Algériens bénéficieront de deux jours de repos avant de boucler le tournoi de l'UNAF face à l'Egypte le 24 décembre.

LIGUE DES CHAMPIONS - MCA Lamara testé finalement négatif au Covid-19, opérationnel vendredi

Le défenseur du MC Alger, Nabil Lamara, a été finalement testé négatif au coronavirus (Covid-19) et sera opérationnel pour le match face aux Béninois des Buffles du Borgou, vendredi au stade du 5-Juillet (15h00), pour le compte du tour préliminaire (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football, a annoncé le club algérois mardi.

Le latéral gauche des "Verts et Rouge" a dû rater la première manche, disputée samedi dernier à Porto-Novo (1-1), pour avoir été testé positif au Bénin, des analyses qui se sont avérées erronées.

"Nous nous interrogeons sur l'attitude de la partie qui a effectué les analyses au Bénin.

Lamara est soulagé par le résultat du nouveau test et s'est dit prêt à tenir sa place vendredi", a indiqué le MCA dans un communiqué.

Après avoir bénéficié d'un jour de repos, les coéquipiers de Miloud Rebiaï entrent mardi en stage bloqué à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Bénian (Alger).

Ils passeront mercredi le test de dépistage du Covid-19, comme stipulé dans le protocole sanitaire de l'épreuve. En cas de qualification, le MCA affrontera au 1^{er} tour le vainqueur de la double confrontation entre Mlandege FC (Zanzibar) et le CS Sfaxien de Tunisie (aller : 0-5). Le match aller se jouera les 22-23 décembre, tandis que la manche retour est fixée aux 5-6 janvier 2021.

LIGUE 1 - MCA Chaâl mis à la disposition de la réserve

Le gardien de but du MC Alger Farid Chaâl, sera mis à la disposition de l'équipe Réserve en vue du prochain match à domicile face à l'Olympique Médéa, vendredi au stade de Zéralda (10h00), pour le compte de la 2^e journée du championnat de la catégorie, a annoncé lundi le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, sur son application officielle.

La direction du club a décidé de se rabattre sur Chaâl, suite à l'infection des deux portiers de la réserve, testés positifs au coronavirus (Covid-19), précise la même source. Chaâl a déjà disputé un match avec la réserve, lors de la première journée du championnat en déplacement face à l'USM Bel-Abbès, soldée par une victoire (2-0).

Après avoir été testé une première fois positif au Covid-19, Chaâl a été aussitôt mis à l'écart du groupe de l'équipe première. Il a subi un nouveau test qui s'est avéré négatif.

Les résultats sont tombés très tard dans la nuit de mardi à mercredi derniers, poussant le staff technique conduit par l'entraîneur Nabil Neghiz à le ménager et le dispenser du voyage au Bénin. Le "Doyen" est allé accrocher les Béninois du Buffles du Borgou samedi (1-1) à Porto-Novo, en match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique.

La seconde manche se jouera vendredi prochain au stade du 5-Juillet (15h00), et sera dirigée par l'arbitre égyptien Mahmoud Zakaria El-Banna.

APS

ANGLETERRE Benrahma signe sa deuxième passe décisive avec West Ham

L'attaquant international algérien de West Ham, Saïd Benrahma, a délivré sa deuxième passe décisive de la saison, lors de la victoire remportée lundi soir à domicile face à Aston Villa (2-1), en clôture de la 10^e journée de Premier League anglaise de football.

Incorporé à la mi-temps par l'entraîneur écossais David Moyes alors que les deux équipes étaient à égalité (1-1), le joueur algérien s'est rapidement mis en évidence.

Décalé sur la gauche, il envoie un centre en cloche au point de penalty pour Jarrod Bowen qui reprend de la tête et redonne l'avantage aux siens (4^e). Benrahma a signé sa première passe décisive lors du succès décroché à la maison dans le temps additionnel face à Fulham (1-0), lors de la 8^e journée. Même s'il n'a pas encore été titularisé jusque-là depuis son arrivée chez les "Hammers", Benrahma détient des statistiques correctes avec deux passes décisives en 63 minutes de jeu, en attendant d'ouvrir son compte buts.



Al'issue de cette victoire, West Ham se hisse à la 5^e place au tableau avec 17 points, à quatre longueurs des co-leaders Tottenham et Liverpool. Benrahma (25 ans) avait rejoint West Ham durant l'intersaison sous forme de prêt pour une saison avec option d'achat obligatoire, en provenance de Brentford (Div.2 anglaise).

LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE- ALLER) CRB Dumas : «Je ne vais pas me focaliser sur 11 ou 13 joueurs»

L'entraîneur français du CR Belouizad Franck Dumas, a déclaré qu'il comptait faire tourner son effectif, dans l'objectif de créer "un groupe fort et homogène", au lendemain de la victoire décrochée au stade du 5-Juillet face aux Libyens d'Al-Nasr (2-0), au tour préliminaire aller de la Ligue des champions d'Afrique de football.

"Je me suis fixé comme objectif avec le président de créer un groupe fort et homogène.

Je vais faire tourner mon effectif en partant du principe que j'ai en ma possession un groupe de 27 joueurs.

On joue sur plusieurs tableaux, nous avons envie de bien faire sur tous les plans, et j'ai besoin de tout le monde", a déclaré Dumas, dans une vidéo diffusée lundi sur la page officielle Facebook du club algérois.

Le CRB s'est imposé grâce à deux réalisations signées la nouvelle recrue béninoise Marcelin Koukpo (14^e) et le capitaine Chamseddine Nessakh (60^e).

Il s'agit de la deuxième victoire en match officiel cette saison après son succès en Supercoupe d'Algérie face à l'USM

Alger (2-1) le 21 novembre. A l'occasion de cette première manche, Franck Dumas a apporté des changements à son onze de départ, par rapport à celui aligné face à l'USMA, et notamment la titularisation du gardien de but Gaya Merbah à la place de Taoufik Moussaoui, ou encore l'incorporation sur le flanc droit de la nouvelle recrue Mokhtar Belkhtar en remplacement de Zine Al-Abidine Boulakhoua.

"Nous avons affronté un adversaire qui est venu uniquement pour défendre, en jouant rapidement de longs ballons, ou en contres. Il a fallu être plus tranchant et plus patient.

En seconde période, la réussite n'a pas été de notre côté, on aurait pu marquer plus de buts", a-t-il ajouté.

Se projetant sur la seconde manche, prévue samedi prochain en Egypte (les clubs libyens étant interdits de jouer à domicile pour des raisons sécuritaires, ndr), Dumas annonce d'emblée la couleur.

"On ira en Egypte pour gagner, on sait ce qui nous attend là-bas. En ce début de saison, je ne vais pas m'appuyer

sur une équipe type, mais plutôt sur un groupe" a-t-il dit.

De son côté, l'attaquant international béninois Marcelin Koukpo, auteur de deux buts en deux matches, s'est dit "content" de ses débuts avec le champion d'Algérie en titre.

"Je suis content, c'est un plaisir pour moi de réaliser ce genre de performance et pouvoir donner le meilleur de moi-même. J'ai à mes côtés des supers coéquipiers qui sont prêts à m'aider dans ma tâche, on a un bon groupe.

J'espère qu'on va évoluer progressivement et aller le plus loin possible dans cette épreuve.

C'est grâce au staff technique et à mes camarades que je me suis rapidement adapté, il y a aussi le soutien des supporters, c'est comme si je suis chez moi, à la maison".

En cas de qualification, le CRB affrontera au 1^{er} tour le vainqueur de la double confrontation entre l'Armée patriotique rwandaise et Gor Mahia (Kenya) (aller : 2-1). Le match aller se jouera les 22-23 décembre, tandis que la manche retour est fixée aux 5-6 janvier 2021.

LIGUE 1 / USM BEL-ABBÈS L'entraîneur Bougherara parle déjà de démission

L'entraîneur de l'USM Bel-Abbès, Lyamine Bougherara, n'a pas écarté mardi l'éventualité de rendre le tablier au courant de cette semaine, en raison "des multiples problèmes" que vit le club pensionnaire de la Ligue 1 de football. "Les jours à venir seront décisifs pour mon avenir avec l'USMBA.

Le club fait face à de nombreux problèmes qui risquent de me pousser à partir s'ils ne venaient pas à être réglés avant notre prochain match", a averti Bougherara dans une déclaration vidéo sur la page Facebook officielle de la formation de l'Ouest du pays.

Ayant pris en main la barre

technique des "Vert et Rouge" en septembre dernier, l'ancien gardien de but international, qui a entraîné la saison passée la JS Saoura et l'AS Aïn M'lila, deux formations de l'élite, a informé qu'il a dû déjà "déployer de gros efforts pour convaincre (ses) joueurs de mettre fin à leur mouvement de grève" qu'ils ont déclenché il y a quelques jours.

"Heureusement pour nous que notre premier match de championnat, que nous devions livrer face au MC Alger le week-end dernier, a été reporté, sinon nous aurions eu d'énormes difficultés pour tenir le coup", a-t-il ajouté.

Précisant avoir fait, jusque-

là, preuve de "grande patience", le même technicien a dit craindre de se voir privé de plusieurs de ses joueurs lors du déplacement de son équipe à Bordj Bou Arréridj pour affronter le club local le week-end prochain dans le cadre de la deuxième journée de championnat pour des "raisons administratives".

"Nous avons réussi à convaincre les joueurs de reprendre le travail en dépit du fait qu'ils n'ont pas perçu leur argent, mais la direction du club doit régler les problèmes administratifs qui subsistent toujours et qui empêchent encore plusieurs de mes joueurs de participer à

la compétition officielle", a encore déploré le natif d'Aïn M'lila, assurant que l'USMBA peut réaliser une "très bonne saison grâce à la qualité de l'effectif mis en place, si la direction met l'équipe dans de bonnes conditions". Au cas où Bougherara venait de démissionner, il sera le troisième coach de la Ligue 1 à se séparer de son club après seulement une journée de championnat. L'USM Alger et la JS Kabylie étaient les premiers à ouvrir le bal dans un championnat réputé par son instabilité chronique au niveau du banc de touche de ses pensionnaires, estiment les observateurs.

CHELSEA : L'INTER VEUT GIROUD EN PRÊT

L'avenir d'Olivier Giroud à Chelsea est plus que jamais dans le doute. L'attaquant français pourrait répondre favorablement aux avances de l'Inter Milan. Depuis un an au moins, l'Inter Milan convoite Olivier Giroud. Le club italien devrait revenir à la charge avec une offre ferme dans les prochaines semaines. Le quotidien italien Tuttosport laisse entendre que les dirigeants lombards proposeraient un prêt avec option d'achat pour que Chelsea laisse filer son attaquant. Toutefois, sur ce dossier, l'Inter Milan pourrait faire face à la concurrence de clubs inédits. La Juventus notamment serait à la recherche d'un attaquant supplémentaire et envisagerait de recruter Olivier Giroud précise de son côté Calcio Mercato. Sous contrat jusqu'en juin prochain, l'international français n'aura que l'embaras du bon choix lors du mercato hivernal 2021.



JAVI MARTINEZ A OUVERT LA PORTE À UN DÉPART

Convité ce lundi devant les journalistes avant Atletico Madrid-Bayern Munich, mardi soir au Wanda Metropolitano lors de la 5e journée de la phase de poules de la Ligue des Champions, Javi Martínez a fait une confession sur sa situation en Bavière. Sans exclure la possibilité de poursuivre son parcours avec le club allemand, alors que son bail expire en juin prochain, le milieu de terrain espagnol a ouvert la porte à un nouveau challenge. "Ce n'est pas le moment de discuter de ce qui va se passer en juin.

Tout peut arriver. J'ai vécu de bonnes années ici et nous verrons ce qui se passera. Je voudrais essayer quelque chose de nouveau, peu importe où, mais quelque chose de nouveau avant de terminer ma carrière. Je suis heureux d'être ici maintenant et je fais partie de l'équipe, c'est ce qui est important."

Cette déclaration confirme la tendance à une non-prolongation de son bail. Débarqué à l'Allianz Arena durant l'été 2012, en provenance de l' Athletic Bilbao qui l'avait cédé pour 40 millions d'euros, le footballeur âgé de 32 ans a participé cette saison à 14 matches toutes compétitions confondues (un but), pour sept rencontres jouées en Bundesliga.

REAL : C'EST MAINTENANT OU JAMAIS POUR POGBA !

Paul Pogba ne ferait que commencer les discussions avec Manchester United et une prolongation ne serait pas avancée. De quoi permettre au Real Madrid de concrètement placer ses pions dans cette opération.

Par le biais de Zinedine Zidane, le Real Madrid s'intéresserait à Paul Pogba et ce depuis un bon moment. Néanmoins, en raison de la réticence du président Florentino Pérez et de la crise économique engendrée par le Covid-19 plus récemment, le Real Madrid n'est pas parvenu à recruter le milieu de terrain de Manchester United, malgré les multiples appels du pied du principal intéressé que ce soit en interview ou en conférence de presse. D'après The Athletic, un départ de Manchester United ne serait pas à exclure pour Pogba, qui aurait vu son contrat prolongé jusqu'en juin 2022 via l'option qui y figurait. Libre de tout contrat, Pogba aurait une chance d'arriver gratuitement au Real Madrid à ce moment-là et ce serait sa volonté première. Sur le plateau du Here We Go Podcast, Fabrizio Romano a tenu à faire un point sur les avancées du dossier Paul Pogba. Selon le journaliste du Guardian et de Sky Sport, le destin de Pogba serait entre ses mains et il devrait prendre une décision pour la suite de sa carrière dans 7 prochains mois. À ce jour, Manchester United n'aurait pas encore offert un contrat officiel dans le cadre d'une prolongation et les discussions ne feraient que commencer. Rien de concret ou d'avancé. Ce serait le moment ou jamais pour le Real Madrid ou les autres courtisans de Paul Pogba.



LA JUVENTUS PENSE À STEFAN SAVIC

Les Bianconeri envisagent un défenseur pour l'an prochain. En vue de la prochaine saison, la formation de la Juventus Turin envisagerait de s'attacher les services d'un défenseur central afin de préparer la succession de Giorgino Chiellini. D'après les dernières informations de Calciomercato, Stefan Savic serait dans le viseur du club de la Vieille Dame. Agé de 29 ans, ce dernier évolue actuellement sous les couleurs de l'Atletico Madrid où il dispute d'un contrat jusqu'en juin 2022. Titulaire indiscutable dans les rangs des Colchoneros, l'international monténégrin a disputé cette saison 12 rencontres toutes compétitions confondues. Côté indemnité de transfert, il serait estimé à 20 millions d'euros.

Arteta attend plus d'Aubameyang

Mikel Arteta souhaite que Pierre-Emerick Aubameyang (31 ans) retrouve son efficacité, ces prochaines semaines. Il considère que son équipe est très dépendante du niveau de l'attaquant. "Je pense que nous sommes tous inquiets parce que le principal buteur du club ne marque pas en ce moment, donc ma plus grande préoccupation est de savoir comment l'aider davantage à marquer parce que nous avons besoin de ses buts. L'importance d'Auba pour ce club au cours des deux dernières années et la répartition des buts de l'équipe montrent son importance. Il doit marquer des buts si nous voulons gagner", a lancé le technicien espagnol face aux médias. Cette saison, Aubameyang n'a inscrit que 2 buts en 10 apparitions en Premier League, cette saison. Il en avait mis 22 en 36 matchs, l'année passée. Et les Gunners pointent à la 14e place de Premier League, avec 5 points de retard sur la 4e place et 8 points sur la 1re. Le coach londonien semble par ailleurs dans une situation personnelle délicate et pourrait payer les frais des mauvais résultats de son équipe.

Arsenal : Aouar dit non

Convité l'été dernier par Arsenal, Houssem Aouar est finalement resté à Lyon. L'international français ne regrette pas ce transfert avorté, mais n'envisagerait pas de bouger lors du mercato hivernal 2021. S'exprimant sur RMC, Houssem Aouar a évoqué ce transfert avorté : « Je suis très heureux d'être ici, j'ai pris la décision de rester dans mon club formateur, je savoure tous les jours qui se présentent » a-t-il expliqué. Houssem Aouar assure ne pas vouloir bouger pendant le mercato hivernal 2021 : « Tout ce que je veux, c'est remettre avec mes équipiers le club à sa place. Je suis très content d'être ici, on a énormément d'ambitions pour cette saison. Forcément, tout le monde le sait, on a l'un des meilleurs présidents, je suis très heureux d'évoluer dans son club, sourit Aouar. Il apporte énormément au quotidien, c'est un bonheur de pouvoir jouer sous ses ordres » a-t-il ajouté.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS Directeur général, responsable de la publication Abdelmadjid CHERBAL	Directeur de la rédaction A. CHERBAL «3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.47.97 / 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com	RÉDACTION ADMINISTRATION «3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.47.97 / 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A. Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19
--	---	--

SANTÉ DU PRÉSIDENT

Le Président Tebboune sur la voie de la guérison, regagnera le pays dans les tout prochains jours (Présidence)

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune est sur la voie de la guérison et regagnera le pays dans les tout prochains jours, a indiqué lundi la Présidence de la République dans un communiqué. "Conformément aux recommandations du staff médical, le président de

la République, Abdelmadjid Tebboune, qui poursuit sa convalescence après avoir quitté l'hôpital spécialisé en Allemagne, rassure le peuple algérien qu'il est à présent sur la voie de la guérison et qu'il regagnera le pays dans les tout prochains jours", précise le communiqué.



MESURES DE LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Le confinement partiel à domicile élargi à 34 wilayas (Gouvernement)

Les mesures de confinement partiel à domicile de 20h à 5h le lendemain ont été élargies à 34 wilayas pour une durée de 15 jours à compter de mercredi 2 décembre 2020 et ce, dans le cadre de la préservation de la santé des citoyens visant à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (COVID-19), annonce lundi un communiqué des services du Premier ministre. Les wilayas concernées par ces mesures de confinement sont Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaïa, Biskra, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza et Ain Temouchent, note la même source. Le communiqué des services du Premier ministre signale, toutefois, que quatorze (14) wilayas du pays, à savoir Chlef, Béchar, Tamanrasset, Djelfa, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Mascara, El Bayadh, Mila,

Aïn Defla, Naâma, Ghardaïa et Relizane, ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile. La même source relève que "les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination".

Les horaires de confinement partiel à domicile, rappelle-t-on, ont été réadaptés, le 8 novembre dernier, de 20h à 5h, dans 29 wilayas au lieu de 20 auparavant. Il s'agissait des wilayas de Batna, Bejaïa, Biskra, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Ouargla, Oran, Bordj Bou Arreridj et Boumerdes, Adrar, Guelma, Illizi, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Tipaza et Ain Temouchent.

AIR ALGÉRIE

Le rapatriement des ressortissants bloqués à l'étranger se poursuivra

La compagnie aérienne Air Algérie a annoncé lundi dans un communiqué la poursuite des vols de rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger et des voyageurs souhaitant rejoindre le pays pour des motifs exceptionnels, exigeant, tout de même, les résultats d'un test PCR rendus au plus tard 72 heures avant l'embarquement. Bénéficieront également de cette opération de rapatriement, en application des mesures prises par les autorités publiques relevant du transport aérien, "les voyageurs souhaitant regagner le pays pour des raisons exceptionnelles d'urgences notamment d'ordre sanitaire, humanitaire ou en cas de force majeure à caractère professionnel ou économique". Invités au respect impératif des gestes barrières en vigueur en matière de prévention du coronavirus, les concernés devront se munir des résultats du test PCR rendus au plus tard 72 heures avant la date du dé-



part", rapporte la même source. Ne donnant aucun détail sur les destinations prévues, la compagnie aérienne nationale porte à la connaissance des voyageurs concernés qu'un programme précis de dessertes "sera annoncé ultérieurement" afin de se rapprocher des agences commerciales d'Air Algérie pour l'achat des billets. A noter que

cette opération concerne seulement "les citoyens recensés au niveau des représentations algériennes à l'étranger et les personnes ayant soumis un dossier auprès du comité sectoriel ad-hoc, tandis que les vols seront toujours assurés pour les cas d'urgences réunissant bien entendu les conditions préalablement fixés", a conclu le communiqué.

ALGÉRIE-NIGÉRIA

L'Algérie condamne vigoureusement l'attaque terroriste contre des agriculteurs au nord-est du Nigéria

L'Algérie a "condamné vigoureusement" lundi l'attaque terroriste sanglante ayant ciblé des agriculteurs dans l'Etat nigérian de Borno (Nord-est) faisant des dizaines de morts, de blessés et de disparus, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Tout en présentant "ses condoléances les plus sincères aux familles des victimes, au Gouvernement et au peuple nigérian frère", l'Algérie a réitéré "son entière solidarité avec le Gouvernement du Nigéria et son soutien à toutes les mesures qu'il prendra pour l'éradication des groupes terroristes", lit-on dans le communiqué. "L'Algérie affirme son engagement à la lutte contre le terrorisme et son soutien aux efforts de la communauté internationale afin d'éradiquer ce fléau inhumain", a ajouté la même source. Plus de 110 agriculteurs ont trouvé la mort suite à une attaque du groupe terroriste "Boko Haram" ayant ciblé un village à l'Etat nigérian de Borno (nord-est), selon un responsable local.

ANP

Saïd Chanegriha effectue une visite de travail à la Base Centrale Logistique à Béni-Merrad (MDN)

Le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué mardi une visite de travail et d'inspection à la Base Centrale Logistique "Chahid Mohammed Saoudi", dit "Si Mustapha", à Béni-Merrad, en 1ère Région militaire, dans le cadre du suivi du degré d'exécution du plan de rénovation et de modernisation des matériels et moyens développés au niveau de cette grande base, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Après la cérémonie d'accueil, le général de Corps d'Armée, accompagné du général-major Sidane Ali, Commandant de la 1ère Région militaire, et du général-major Seddiki Smail, Directeur central du matériel, a suivi un exposé présenté par le Commandant de la Base relatif à ses diverses activités, avant de rencontrer les cadres et personnels de la Base Centrale Logistique".

A cette occasion, le chef d'Etat-major a prononcé une allocution d'orientation à travers laquelle "il a souligné la détermination du Haut Commandement de l'ANP à faire de cet établissement industriel pionnier une rampe de lancement réelle pour le développement d'une industrie militaire prometteuse, à même de promouvoir les capacités tactico-opérationnelles des unités du Corps de Bataille Terrestre", souligne le communiqué.

"A l'occasion de la visite de travail et d'inspection que j'effectue à la Base Centrale Logistique, en 1ère Région militaire, il me plaît de me retrouver parmi vous, cadres et personnels militaires et civils et de vous assurer de la détermination du Haut Commandement de l'ANP à faire de cet établissement industriel pionnier, considéré comme un pôle industriel stratégique par excellence, au même titre que les autres établissements industriels", a affirmé le général de Corps d'Armée. Il s'agit d'"une rampe de lancement réelle pour le développement d'une industrie militaire prometteuse, à même de promouvoir les capacités tactico-opérationnelles des unités du Corps de Bataille Terrestre et ce, en avançant à pas fermes et étudiés vers la concrétisation des objectifs tracés, dans ce domaine, notamment en matière de rénovation et de modernisation des matériels militaires et de promotion du processus de soutien technique et logistique au niveau escompté, a-t-il fait savoir. "A ce titre, a-t-il dit, je tiens à vous saluer, mesdames et messieurs, pour votre abnégation au travail, pour vos efforts soutenus ayant permis d'atteindre ce

niveau élevé, ainsi que pour la réalisation de ces importants exploits, en termes de rénovation et de développement, qui correspondent parfaitement aux aspirations du Haut Commandement, qui a pour objectif majeur de construire une armée puissante et moderne, qui maîtrise les technologies modernes et qui est en mesure de faire face à tous les défis".

Le général de Corps d'Armée a souligné que, "malgré sa conviction que le défi dans le monde d'aujourd'hui est celui de la connaissance et de la maîtrise de la technologie, et que ces deux éléments étaient importants pour la souveraineté des nations, le Haut Commandement a décidé de s'engager dans le développement de l'industrie militaire, en vue de satisfaire les besoins de l'ANP en produits logistiques et de soutien locaux, et de contribuer, par la même, à la relance de l'industrie nationale", ajoute le communiqué du MDN.

"En vue de la concrétisation de cette approche nationale perspicace et convaincante que nous sommes, que le défi dans le monde d'aujourd'hui est celui de la connaissance et de la maîtrise de la technologie, en ce sens que ces deux éléments sont importants pour la souveraineté des nations et constituent une condition essentielle pour la préservation de leur sécurité et de leur stabilité, nous nous sommes engagés dans le développement de l'industrie militaire, en vue de satisfaire les besoins de l'ANP en produits logistiques et de soutien locaux, et de contribuer, par la même, à relancer l'industrie nationale et favoriser son intégration stratégique, à travers des projets ambitieux et prometteurs", a souligné le chef d'Etat-major de l'ANP. "Nous avons adopté ce choix judicieux, en se basant sur une vision industrielle qui permet d'économiser les ressources financières et qui contribue au développement socio-économique du pays. Il s'agit d'une stratégie de défense, qui vise à contribuer au développement du tissu industriel de notre pays, à soutenir l'effort national en termes de diversification économique, à créer des postes d'emploi, à réaliser un produit industriel national compétitif, en sus de réduire, ne serait-ce que partiellement et progressivement, notre dépendance technologique vis-à-vis de l'extérieur", a-t-il relevé. Le général de Corps d'Armée a mis en évidence que "ce choix s'est matérialisé sur le terrain, à travers la création d'entreprises économiques, à caractère industriel et commercial, à l'instar de la BCL/Béni-Merrad/1ère RM".

JUSTICE - TRIBUNAL DE KOLÉA

Le verdict de Karim Tabbou sera rendu le 07 décembre courant

Le Verdict de Karim Tabbou, porte-parole de l'Union démocratique et sociale (UDS) (parti non agréé), accusé d'"atteinte au moral de l'armée", sera rendu le 07 décembre courant, a annoncé mardi le tribunal de Koléa. La décision de la chambre correctionnelle du Tribunal de Koléa est intervenue tôt dans la matinée de mardi, en clôture des étapes du procès de Karim Tabbou, poursuivi pour "atteinte au moral de l'armée" et "atteinte à l'unité du territoire national", pour des faits remontant à 2019. Le procureur de la République près le

Tribunal de Koléa (Tipasa), avait requis, lundi, une peine de trois ans de prison ferme contre Karim Tabbou, assortie d'une amende de 100.000 DA, considérant que les déclarations de l'accusé, en mai 2019, "étaient dangereuses et destinées à l'opinion publique nationale avec toutes ses composantes dans un contexte politique sensible traversé par l'Algérie". Pour sa part, l'accusé Karim Tabbou a plaidé son "innocence", affirmant qu'il accepte toutes les accusations à l'exception, a-t-il dit, de l'"atteinte à la défense nationale, menace de

l'unité nationale et atteinte au moral de l'armée". "Je suis un militant politique et je me fixe des limites morales, dont notamment ne pas toucher à l'Institution militaire", qui est "comme une couronne sur nos têtes", a soutenu Karim Tabbou. Le procès de Karim Tabbou a été reporté sept fois consécutives, principalement à la demande de la défense. Le report du procès a été également décidé par le tribunal, en raison des mesures de prévention contre le nouveau coronavirus, prises par le ministère de tutelle.